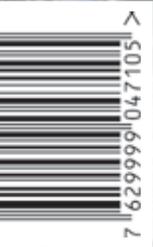


Revue mensuelle | www.chassenature.ch | N°3 mars 2018

CHASSE *et* Diana *nature*



AVIFAUNE

Les espèces
des montagnes

JUBILÉ

Musée de
Landshut: 50 ans

TROPHÉES ROMANDS

Une belle cuvée
2017

Le cerf à la coiffe hirsute



Probablement aussi surpris que le photographe, ce jeune cerf, qui ne préparait certainement pas Carnaval, s'est retrouvé face à l'objectif de Frédéric Abbet fin janvier dans le val d'Hérens. «Le fil s'est enroulé autour des meules, certainement au printemps passé, et a empêché la repousse des bois.» Cette image nous rappelle, comme le stipulait un communiqué de

ChasseSuisse dans notre dernier numéro, que les clôtures constituent dans plusieurs cas un véritable piège pour le gibier. A noter que le garde-chasse de la région a été informé de la situation.

Passionné de photographie animale, Frédéric Abbet propose de suivre ses travaux via son compte Instagram 'frednature15'. ■

Envoyez vous aussi vos photos bizarres ou insolites à : vincent.gillioz@gmail.com. Si leur qualité est suffisante pour l'impression, elles seront publiées ici avec vos explications.

*Appel aux photographes!
Toute photo proposée par un non-abonné lui vaudra six mois d'abonnement gratuit en cas de publication...*

ÉDITO

Changer l'image de la chasse!

| Vincent Gillioz, rédacteur de *Diana Chasse et Nature*

« Vous avez pour mission de changer l'image du chasseur viandeur et sans scrupule. » Voilà le message donné par les autorités valaisannes aux candidats chasseurs lorsqu'ils sont convoqués à leur premier cours. Des mots simples et clairs qui préviennent d'entrée de jeu du principal défi qui attend les prétendants au permis. Obtenir le droit de chasser est une chose. Favoriser une perception positive de la chasse, basée sur la connaissance de l'activité et de son rôle dans le milieu naturel, en est une autre. Et je suis ravi de pouvoir apporter ma modeste contribution à cette noble tâche.

Le comité de Diana Romande a décidé de m'accorder sa confiance pour reprendre les rênes de son magazine. Il m'appartient désormais, dans la mesure de la portée de ce support, de faire en sorte que la chasse soit mieux comprise. Que le chasseur soit repositionné dans son rôle d'expert de l'environnement et de la nature, qu'il soit considéré comme un écologiste indispensable, même si le terme en rebute plus d'un.

Le défi n'est pas aisé, ce qui le rend d'autant plus motivant. Jean Bonnard, fort de quarante-trois permis, d'une carrière de journaliste remarquable auprès des principaux médias romands, et d'un réseau exceptionnel, avait un profil idéal. Lui succéder, pour moi qui suis journaliste et «jeune» chasseur, est un honneur. Je compte évidemment poursuivre ce qu'il a entrepris pour rendre cette revue attractive et intéressante. J'ai la chance, pour y parvenir, de bénéficier d'un réseau de contributeurs passionnés et compétents, et je sais d'ores et déjà que je peux compter sur eux. D'autres plumes viendront compléter les signatures déjà connues, afin d'apporter un maximum de diversité à nos articles.

Portraits, interviews, dossiers, sujets d'actualité, technique, connaissance de la faune, chiens... Je m'assurerais de n'oublier aucun sujet, en compensant mon éventuel manque d'expérience par ma curiosité et ma



volonté de placer *Chasse et Nature* comme une référence dans le milieu, et peut-être hors de celui-ci.

Car amener les non-chasseurs à s'intéresser à notre magazine fait partie de mes vœux, comme de ceux de Diana Romande. Notre titre est suffisamment explicite pour y parvenir, et là encore, l'image que nous donnons de la chasse est fondamentale.

Les préoccupations qui nous concernent, que l'on soit randonneur, observateur, photographe, chasseur ou simple promeneur, sont au final identiques. Nous avons tous à cœur de profiter d'espaces naturels durables, qui permettent à chacun de se ressourcer en fonction de ses aspirations. Je vous souhaite bonne lecture. ■



NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES AUPRES
DE REVENDEURS SPECIALISES EXCLUSIFS,
ET EN LIGNE A L'ADRESSE WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM



FAMILLE ATX/STX **CHASSER A LA *PERFECTION***

Il y a une bonne raison pour laquelle de nombreux chasseurs apprécient les qualités d'une excellente longue-vue d'observation : elle autorise l'identification précise des cibles à grande distance, dans une réserve de chasse locale ou sur des terres encore inconnues. La famille ATX/STX de longues-vues d'observation de SWAROVSKI OPTIK offre un nouveau monde de fonctionnalités. Pour la première fois, les dimensions de l'objectif permettent de modifier les performances de la longue-vue. Vous pouvez opter pour la lentille d'objectif compacte de 65 mm pour l'observation en montagne, ou vous adapter facilement aux grandes distances avec la lentille d'objectif de 95 mm. Avec cet équipement, vous serez parfaitement préparé à toutes les situations. Lorsque chaque seconde compte – SWAROVSKI OPTIK.

SEE THE UNSEEN
WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM



**SWAROVSKI
OPTIK**

CHASSE et nature

Diana

Revue mensuelle fondée en 1883
Organe officiel de la Société suisse
des chasseurs «La Diana»
www.chassenature.ch

ÉDITEUR

Diana Romande
Les Crettets 21
1342 Les Charbonnières

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

AdVantage SA
Editions & Régie publicitaire
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne

RÉDACTION

Vincent Gillioz
Chemin des Frères 24
1927 Chemin-Dessus
Tél. 076 370 83 91
vincent.gillioz@gmail.com

ABONNEMENTS

AdVantage SA
Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
Tél. 021 800 44 37
abo.chassenature@advantagesa.ch

PUBLICITÉ

Marianne Bechtel
Tél. 079 379 82 71
mac@bab-consulting.com
AdVantage SA
Tél. 021 800 44 37
regie@advantagesa.ch
Délai de réservation:
le 1^{er} du mois pour parution
dans l'édition du mois suivant

MISE EN PAGES

l'atelier prémédia Sàrl
Chemin de la Fin du Clos 39
1616 Attalens

IMPRESSION

Imprimerie Saint-Paul
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg

imprimé en
suisse

Tirage: 4000 exemplaires

N° 3 MARS 2018

Photo de couverture:
Henri Ausloos

Les articles publiés dans *Diana Chasse et Nature* n'engagent que leurs auteurs. Les documents envoyés ne sont pas restitués, sauf accord préalable avec la rédaction. Tous droits de reproduction (articles et illustrations) réservés pour tous pays. La reproduction de tout ou partie de textes et d'illustrations doit faire l'objet d'un accord préalable avec la rédaction.



Scannez ce code avec votre
smartphone et consultez notre site
Internet

SOMMAIRE



6

Actualité

Trophées romands 2017... une bonne cuvée

Texte et photos Jean Bonnard



9

Faune

L'avifaune des montagnes

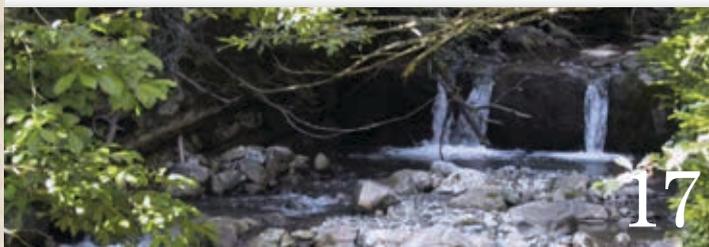
Texte et photos Georges Laurent



12

Culture

Jubilé du Musée suisse de la chasse

Texte Hansjörg Blankenhorn, photos DR,
collection Fondation Château de Landshut

17

Le coin du pêcheur

Les belles perdues...

Texte Michel Bréganti, photos M. Bréganti, G. Laurent



20

Faune

Sur les pas de la bête noire

Texte Alain Rossier, photos A. Rossier, J.-M. Vessaz



46

Recette de chasse

Selle de chevreuil au sapin

de Claude Jaccottet

2 La photo insolite par Frédéric Abbet | 23 Poster: Des animaux et nous par Vincent Gillioz
26 Portfolio par Samuel Nugues | 27 Légende ou réalité: La marmotte au beurre
par Chasie | 31 Les infos | 47 Jeu

ACTUALITÉ

Trophées romands 2017... une bonne cuvée

| Texte et photos Jean Bonnard

LES RESPONSABLES ROMANDS DE LA TAXATION DES TROPHÉES DE CHASSE DE LA SAISON 2017 SE SONT RÉUNIS DÉBUT FÉVRIER AU COLLÈGE DE MÔTIERS DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL.

Pilotée par Jean Fournier, cette 20^e édition de la taxation commune de l'ensemble des trophées romands est aussi l'occasion de se faire une idée de l'évo-

lution de la faune et de sa gestion. Les résultats détaillés ne sont pas encore rendus publics, histoire de laisser aux fédérations cantonales le soin d'informer leurs membres lors

des assemblées annuelles. La publication des résultats interviendra ensuite dans la Revue.

Globalement, la taxation 2018 révèle que la cuvée 2017 peut être



La table de taxation des chamois mâles.

qualifiée de bonne. Jean Fournier précise: «Les cerfs présentés ont décroché plus de médailles d'or et d'argent que les deux années précédentes, ce qui confirme ce que je pense depuis un moment: les conditions météo du printemps ont favorisé la repousse des bois, repousse qui est directement influencée par la qualité de la nourriture à disposition.»

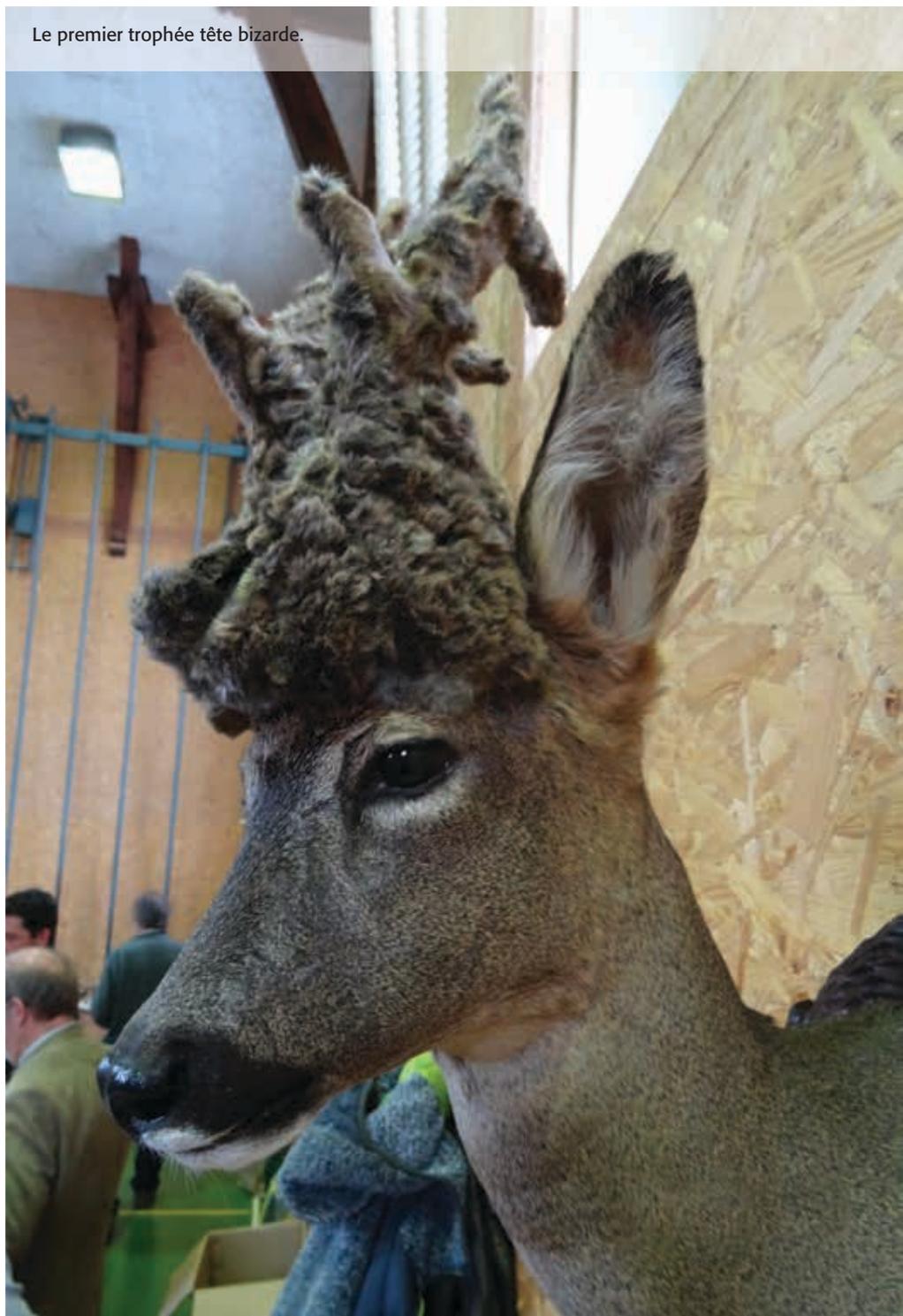
Beau trophée écarté...

Les trophées sont soigneusement mesurés, pesés et évalués par les taxateurs répartis entre les tables d'examen des cerfs, chamois (mâles et femelles), chevreuils et sangliers. «Aucune tentative de tromperie n'a été constatée, mais un beau trophée de cerf a tout de même été écarté en raison du plâtre placé dans le crâne, sans doute pour faciliter sa fixation sur son support. C'est d'autant plus dommage que ce trophée était vraiment beau et que dans le cadre de la formation continue vaudoise, il y a eu un chapitre traitant de la préparation des trophées, malheureusement tout le monde n'y participe pas» a regretté Jean Fournier.

Prix de la tête bizarre

Pour la première fois, Diana Romande mettait au concours un prix spécial pour une tête bizarre. Huit trophées ont été soumis à l'examen des experts. «Nous avons voté à bulletin secret, explique Jean Fournier, sur un total de trente-quatre bulletins rentrés, c'est le chasseur neuchâtelois Massimo Montemagno qui l'a emporté, il a récolté vingt-cinq voix pour un magnifique brocard à perruque.»

La perruque – ou la mitre – chez le brocard provient d'une atrophie testiculaire due à la maladie ou à un accident qui provoque une déficience permanente de la sécrétion



Le premier trophée tête bizarre.

d'hormones mâles. On observe ensuite un développement anarchique sous le velours d'une masse osseuse importante et perlée, la perruque ne tombe pas, contrairement au trophée normal.

Vingt ans et 3546 trophées

En vingt ans de taxation, ce sont 3546 trophées qui ont été examinés: 1170 provenaient du Valais, 830 du canton de Vaud, 606 de Fribourg, 480 de Neuchâtel et 460 du Jura.



Pierre Noverraz et Jean Fournier: vingt ans de taxation.

«C'est en 1998, que les cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg ont décidé de procéder à une taxation groupée. Le Jura y a adhéré en 2001 et Neuchâtel en 2002.»

Depuis le début, un des taxateurs, Pierre Noverraz, a assuré un rôle central, qui lui a valu les applaudissements de tous les taxateurs. Au moment de lui remettre un cadeau souvenir, Jean Fournier confiait: «Dès le départ, il a accepté d'établir les classements grâce à un programme qu'il a créé et amélioré en fonction des travaux et des besoins de la commission... Cette année, il nous a fait part de son intention de vouloir céder sa place. Il sera remplacé par le Valaisan Michel Bonvin, qui a déjà fonctionné à ce poste et qui pourra encore compter sur Pierre pendant un an. D'autre part, en ce moment, deux autres personnes connaissent aussi le système, ce qui est important en cas de défection. Il s'agit de Christian Jaquet et Daniel Piquilloud.»

La relève est donc assurée. ■



Un trophée de sanglier.



La table de taxation des cerfs.

FAUNE

L'avifaune des montagnes

| Texte et photos *Georges Laurent*

MALGRÉ L'HOSTILITÉ DU MILIEU ALPIN, PLUSIEURS OISEAUX, PARFOIS DE PETITE TAILLE, ONT ÉLU DOMICILE EN ALTITUDE OU SUR LES PENTES ROCHEUSES DES MONTAGNES. CERTAINS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, D'AUTRES UNIQUEMENT À LA BELLE SAISON.

De la plaine jusqu'aux neiges éternelles, l'avifaune varie selon l'altitude, l'orientation des pentes et les saisons. Certains oiseaux qui vivent à l'étage montagnard s'observent également en plaine. Mais au-dessus, plus spécia-

lement depuis la limite supérieure des forêts, la végétation qui se réduit amène une inévitable sélection.

Paradis des passereaux

Les Alpes comptent une trentaine d'espèces considérées comme mon-

tagnardes, mais à la limite de l'étage nival, vers les derniers gazons entrecoupés d'éboulis et de rochers, les conditions de vie sont extrêmement difficiles, ce qui limite considérablement leur nombre. A cette altitude, les nuits sont particulière-



Un petit passereau solaire, le tarin des aulnes.

Le merle à plastron affectionne les zones de combat.



Noir en été, le bec de la niverolle devient jaune en hiver.



L'accenteur alpin, un familier des hautes altitudes.



ment fraîches et la neige peut tomber en plein été, durant la période de nidification. Pourtant, des oiseaux ont réussi, petit à petit, à s'adapter à ce milieu hostile. C'est le cas du lagopède, relique de l'époque glaciaire, qui ne descend jamais au-dessous de la lisière supérieure de la forêt, même lors des grosses chutes de neige. Il en va de même pour le chocard à bec jaune. En période hivernale, ce dernier qui vit en colonie s'approche des agglomérations pour quémander de la nourriture, mais remonte toujours dans son domaine pour y passer la nuit.

Ils sont peu nombreux, mais d'autres petits passereaux, prodiges d'adaptation, fréquentent ces hauteurs dénudées. Tout d'abord, l'accenteur alpin qui évolue avec aisance parmi les quartiers de rocs et les pierriers, saisissant lestement insectes, araignées, petits lépidoptères et graines diverses. Son habitat de prédilection s'étale entre 2000 et 3000 mètres d'altitude. Il y voisine avec la niverolle, le pipit spioncelle et le traquet moteux. En altitude, la végétation est restreinte. Les accenteurs alpins et les niverolles édifient leur nid dans des failles rocheuses inaccessibles, bien abritées des intempéries, alors que les traquets moteux et les pipits spioncelles nichent plutôt au sol, dans le creux des hauts pâturages ou dans les éboulis.

Survivre à 2500 mètres

En juin, lors d'une excursion dans la combe de l'A, à plus de 2400 mètres d'altitude, un pipit spioncelle prend son envol juste devant mes pieds. Je découvre alors, sous une grosse touffe d'herbe, un nid en forme de coupe dans lequel quatre œufs de couleur beige ont été déposés. Dix jours plus tard, je retrouve le nid, curieux de savoir si les oisillons étaient sortis de leur coquille, cela d'autant plus qu'en quittant les lieux, lors de ma précédente visite, j'avais failli marcher sur une vipère aspic lovée à une trentaine de mètres de là. Mais, bien camouflée, la couvée a échappé au reptile et ce sont quatre gosiers rouges grands ouverts attendant la becquée que j'aperçois sous la touffe d'herbe.

Certains oiseaux marquent une prédilection pour les pentes qui se situent juste au-dessus des forêts. Dans cette zone de combat qui s'étend sur 100 à 150 mètres d'altitude, des arbres rabougris aux allures de bonzaïs, quelques

Le venturon montagnard s'active à la limite supérieure des forêts.



mélèzes et des arolles résistent aux intempéries. C'est le domaine des tétras lyres qui, en mai, s'affrontent lors des pariades, mais aussi celui de petits passereaux qui atteignent la limite supérieure de leur aire de répartition sur ces pelouses mêlées de rocaïlles, blocs pierreux, myrtilliers, rhododendrons et autres arbustes rampants. Au printemps, les merles à plastron de retour de migration,

en compagnie des grives draines et musiciennes, déterrent les lombrics sur les bandes de terrain parsemées de crocus où l'herbe commence tout juste à reverdir. D'autres oiseaux, familiers des forêts hautes, le casse-noix, la linotte mélodieuse, la mésange boréale, la mésange huppée, le bec-croisé des sapins, le tarin des aulnes, le venturon alpin, le sizerin flammé qui marque sa préférence

pour les forêts de mélèzes, ou encore le rouge-queue noir que l'on observe également en plaine, affectionnent cette zone de combat qui, en belle saison, leur procure une nourriture abondante et variée ainsi que des abris sûrs en terrains découverts, au-dessus de la limite supérieure des forêts. ■

CULTURE

Jubilé du Musée suisse de la chasse

| Texte Hansjörg Blankenhorn, adaptation française Jean-Pierre Boegli | Photos DR, collection Fondation Château de Landshut

LA SOCIÉTÉ DU MUSÉE SUISSE DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE A ÉTÉ FONDÉE IL Y A CINQUANTE ANS. ELLE DÉTIENT LE STATUT DE FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE, GÈRE LA BIBLIOTHÈQUE SUISSE DE LA CHASSE ET S'OCCUPE DE L'ARCHIVAGE DES DOCUMENTS DES ORGANISATIONS SUISSES DE CHASSE.

L'idée de créer un Musée suisse de la chasse est née peu après la Seconde Guerre mondiale et il n'est pas surprenant de trouver à l'origine de cette initiative plusieurs chasseurs de renom. C'est donc sous la houlette de Mauritz Lustenberger, chasseur lucernois bien connu, membre de l'ordre international du «Rameau d'Argent», député au Grand Conseil, colonel et directeur, que les initiateurs se sont efforcés de trouver un lieu adéquat pour héberger leur projet. Au fil des recherches, le château de Heidegg, à Gelfingen, dans le Seetal lucernois, s'est profilé comme lieu idéal. Cet édifice qui appartenait depuis 1949 au canton de Lucerne, proposait alors une exposition consacrée à l'habitat de ses anciens propriétaires.

Coincidence heureuse, le conservateur du château, le très entreprenant et historien de l'art Gottfried Bösch, cherchait justement à compléter son activité, afin d'améliorer les recettes et garantir la viabilité du site. Le projet des chasseurs tombait à point nommé et le Musée suisse de la chasse ouvrit ses portes



Le Château de Landshut est situé dans un environnement idéal pour évoquer la chasse.

en 1956. Son inauguration fut célébrée en présence du conseiller fédéral Philipp Etter.

Le 26 mai de la même année, la «Gesellschaft zur Förderung des Schweizerischen Museums für Jagd und Wildschutz und seiner Bestrebungen», société visant à soutenir le Musée suisse de la chasse et de la protection de la faune dans ses efforts, fut parallèlement fondée à Gelfingen (LU). Ses objectifs ont été clairement énoncés : développer le Musée suisse de la chasse et de la protection de la faune de façon à promouvoir le respect de l'ensemble du milieu naturel, encourager la compréhension de la chasse dans

un sens éthique, former des chasseurs, permettre aux organisations cynégétiques de donner des cours, promouvoir l'éducation des chiens de chasse et atténuer les oppositions entre, d'un côté, l'agriculture et la sylviculture et, de l'autre côté, la chasse. Des expositions temporaires devaient être organisées et complétées par des manifestations, des conférences et des publications.

L'ambition était bien présente, et de nombreux objets ont pu être collectés, notamment la collection Laroche, une très vaste et très riche collection d'armes et d'instruments de chasse française du XVII^e siècle ; toute une série de trophées de chasse issus de différentes sources et, enfin, une collection sur le retour du cerf élaphe en Suisse. Les espaces se sont très vite remplis, contrairement aux caisses et la fréquentation est restée en deçà des attentes. Parallèlement aux difficultés financières, une controverse quant à l'attribution de l'espace, entre celui consacré au patrimoine et celui dédié à la chasse, a éclaté, mettant le conservateur et la Société en conflit.

L'apparition de la biologie du gibier

Bien qu'il existât, avant la Seconde Guerre mondiale, des instituts forestiers qui étudiaient les animaux sauvages indigènes dans les pays au nord de la Suisse, ce domaine de recherche n'a trouvé son véritable essor qu'à partir des années 1950. Des établissements universitaires ont ainsi vu le jour à Göttingen, Giessen et surtout à Munich, mais aussi à Vienne. D'autres furent ensuite inaugurés dans les universités suisses, à Bâle, Zurich, Neuchâtel, Lausanne et Berne.

Ce développement important s'explique par le fait que les résultats des recherches académiques ont



Mauritz Lustenberger.

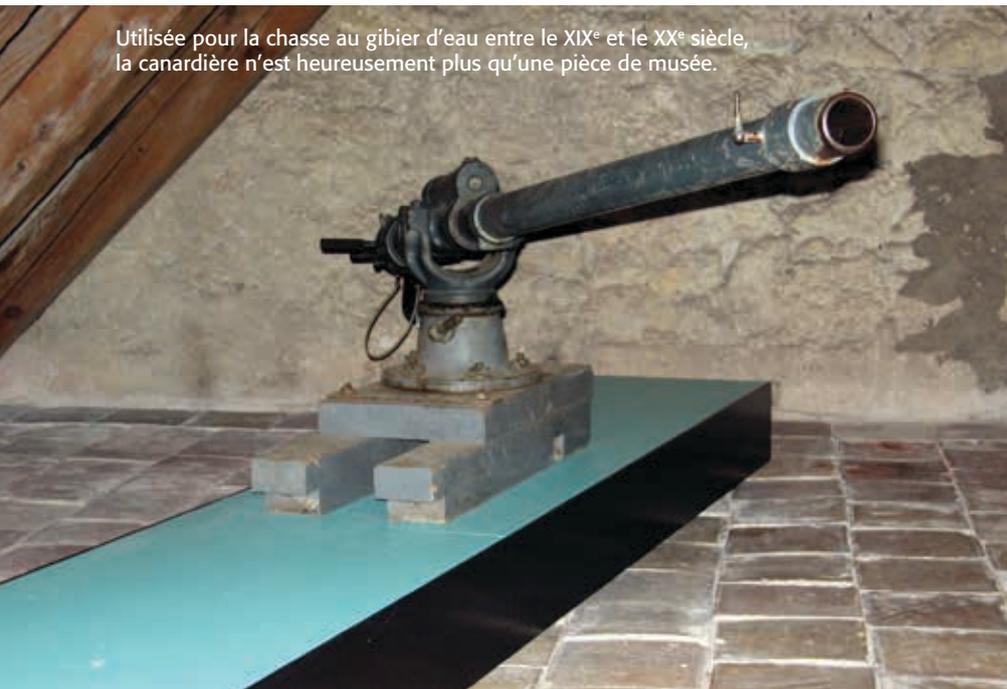
eu des répercussions directes sur la pratique de la chasse, mais aussi sur sa législation. Le grand public a également commencé à s'intéresser à la faune sauvage. Les membres du comité de la Société ont donc vite compris qu'un musée d'importance nationale se devait de présenter, à côté des trophées et du matériel de chasse, les animaux sauvages vivant en Suisse.

Le problème de l'espace n'était toutefois pas résolu, et une alternative au château de Heidegg devait être trouvée. C'est alors que les membres du Rameau d'Argent se sont distingués par leur dynamisme, comme les présidents ultérieurs de la Société, Hans Baumann de Thoune et Erwin Lüscher d'Ortsschwaben, mais aussi le biologiste du gibier et futur directeur du parc animalier Dählhölzli, à Berne, Hannes Säggerer.

Grâce à leur excellent réseau, à la Bourgeoisie de Berne, au Musée d'histoire naturelle, ainsi qu'au gouvernement du canton, un nouveau site adapté, très pittoresque et



Utilisée pour la chasse au gibier d'eau entre le XIX^e et le XX^e siècle, la canardière n'est heureusement plus qu'une pièce de musée.



porteur d'histoire a pu être trouvé au château de Landshut, à Utzentsdorf. Un contrat réglant le droit de jouissance fut négocié avec le canton, propriétaire des lieux. Et le comité s'est doté de fondements solides pour veiller à ce que l'ensemble puisse être géré de manière professionnelle.

Le Musée de la faune et de la chasse au château de Landshut

Le nouveau musée du château de Landshut a pu ouvrir ses portes en 1968, après avoir déménagé armes et instruments de l'ancien château. Une collection sur la faune sauvage indigène, complétée plus tard par une présentation de la fauconnerie et la collection des cors de chasse de Werner Flachs, a été ajoutée. Peter Lüps, zoologue responsable des vertébrés au Musée d'histoire naturelle de Berne, fut nommé conservateur, grâce à son profil complet, tant dans la biologie que dans la muséographie.

Dans les années 1990, une rénovation et modernisation a été réa-

lisée sous l'impulsion du Musée d'histoire naturelle et avec la participation de la commission, composée de membres de la Société et de la Bourgeoisie de Berne.

En 1997, la Société, notamment via son vice-président Kurt Müller, a lancé une grande campagne d'appel aux dons auprès des chasseurs mais également de la Confédération et des cantons. Celle-ci a permis de récolter plus de 600 000 francs qui ont financé l'exposition permanente inaugurée en 1999, et toujours actuelle. Celle-ci est complétée chaque année, parfois tous les deux ans, par des expositions temporaires sur des thèmes d'actualité.

Aujourd'hui, le musée accueille plus de 10 000 visiteurs par an. Et dans le sillage des transformations, la Société a été rebaptisée «Société du Musée suisse de la faune et de la chasse du château de Landshut». L'exposition permanente et les expositions temporaires sont toujours encadrées par le Musée d'histoire naturelle de la Bourgeoisie de Berne, via Andreas Ryser, qui a

remplacé Peter Lüps après son départ à la retraite.

La Bibliothèque suisse de la chasse

Au château de Heidegg déjà, un fonds de plus de quatre cents livres spécialisés, dont certains d'une grande valeur, avait été collecté. Ce fonds a été déplacé au château de Landshut, mais ne constituait pas une bibliothèque proprement dite, car les livres n'étaient pas inventoriés, ne pouvaient être ni consultés ni prêtés. Les choses ont changé en 1981, quand la belle-fille d'Eugen Wyler, un des fondateurs de l'ordre du Rameau d'Argent, écrivain et chasseur célèbre, fit cadeau de la bibliothèque privée de son beau-père à la Société. Ainsi, la première pierre d'une bibliothèque digne de ce nom était posée. Ce d'autant plus que la même année, la gestion de ce patrimoine put être confiée à une professionnelle en la personne d'Ursula Lüthi-Lindt.

Ueli Lienhard, alors administrateur de la chasse et de la pêche du canton d'Argovie et lecteur passionné, a chapeauté les activités de la bibliothèque depuis le comité. Le projet n'a toutefois pas été mené sans heurts, et d'après discussions sur le sens et la finalité des investissements à consentir ont été menées au sein de la Société.

Erwin Lüscher, alors président, aurait affirmé à l'occasion d'un de ces débats, que les chasseurs ne lisent pas, hormis les règlements annuels de chasse.

Fort heureusement, son raisonnement n'a pas convaincu, et la Bibliothèque de la chasse peut se féliciter depuis d'un vif succès. Des chasseuses et chasseurs se défont régulièrement de leurs bibliothèques privées et en font cadeau, ce qui permet d'étoffer le fonds.

Physiquement, les livres ont d'abord trouvé refuge dans le bureau du Musée d'histoire naturelle, dont les limites spatiales se sont très vite fait ressentir, de même que celles du système de gestion par fiches. Heureusement, Kurt Müller, ancien président de l'Association des chasseurs suisses, et élu au comité de la Société en 1986, s'est investi pour le passage à la gestion électronique des données, opérationnelle dès 1989. Marianne Blankenhorn, qui a succédé à Ursula Lüthi-Lindt en 1987, a ainsi pu poursuivre son travail avec des outils adéquats. La question de la place a également trouvé réponse, en 1999, avec la rénovation des anciens locaux de nidification et d'élevage de la faisanderie cantonale, qui accueille encore aujourd'hui la bibliothèque.



Les expositions traitent de la chasse sous tous ses aspects, notamment des chiens.

PUBLICITÉ

 **BERETTA**

Beretta superposés sporting

10% BON

pour les modèles suivants:

Silver Pigeon I Sporting PVC à partir de 2'200.-- au lieu de 2'445.--
692 Plus Sporting Black PVC à partir de 4'637.-- au lieu de 5'153.--

690 Black Sporting PVC à partir de 2'964.-- au lieu de 3'294.--
692 Plus Sporting PVC à partir de 3'863.-- au lieu de 4'293.--

Valable chez les armuriers:

Free-Sport	1763 Granges-Paccot FR
Waffenhaus Schneider	3114 Wichtracht BE
Waffen Glauser AG	3270 Aarberg BE
Waffen Pauli AG	5606 Dintikon AG
Stampfli Waffen AG	6004 Luzern LU
Michael Ming	6078 Lungern OW
Felder Jagdhof AG	6162 Entlebuch LU
Ulrich Waffen AG	6436 Ried-Muotathal SZ
Casarmi SA	6900 Lugano TI
NaturAktiv AG	8422 Pfungen ZH
Rüegg Emil	8762 Schwanden BE

**THE N°1 CHOICE
OF CHAMPIONS**

Bon valable jusqu'au 31.05.2018



Les armes anciennes intéressent toutes les générations.



Anna Hofer et Marianne Blankenhorn.

En 2010, Marianne Blankenhorn a remis les clés de la bibliothèque, garnie de plus de cinq mille volumes, à Anna Hofer, d'Utzenstorf qui avait témoigné de son intérêt pour cette mission. Depuis, la Bibliothèque de la chasse continue à grandir et constitue, avec près de neuf mille livres, un des piliers de l'activité de la Société. Les archives de nombreuses orga-

nisations suisses de chasse comme ChasseSuisse, SPW, le Rameau d'Argent et Diana Romande y sont en outre hébergées.

Perspectives

Voilà donc cinquante ans cette année que le Musée suisse de la chasse s'est installé au château de Landshut. Plusieurs choses ont changé depuis, avec notamment, en 1988, le transfert de la propriété du château du canton de Berne à la Fondation Château de Landshut. Celle-ci compte des représentants du canton de Berne, de la commune d'Utzenstorf, du Musée d'histoire naturelle, de la Bourgeoisie de Berne et de la Société. Elle constitue pour ainsi dire le toit sous lequel se trouvent le Musée de la faune et de la chasse, et la Société, avec sa Bibliothèque de la chasse. Les objectifs de la fondation englobent notamment la création d'une exposition historico-culturelle sur la vie et l'habitat au XVII^e siècle. Et bien que la Société soit représentée au Conseil de fondation, le Musée de la faune et de la chasse n'est pas mentionné dans les statuts de celle-ci. Ses membres espèrent que cette omission pourra être corrigée lors de la prochaine révision des statuts de la fondation. Indépen-

damment, cet objectif de la fondation débouche sur une situation qui n'est pas sans rappeler celle qui donna lieu à d'intenses controverses au château de Heidegg à propos de la répartition des espaces entre les deux musées. Mais bien heureusement, jusqu'à ce jour, à la faveur d'une excellente collaboration, les problèmes ont pu être évités.

Depuis 1968, le château de Landshut est également le siège de l'ordre international du Rameau d'Argent, et la Société du Musée suisse de la faune et de la chasse du château de Landshut est membre de ChasseSuisse depuis 1998.

Un réaménagement complet de l'exposition permanente du Musée de la faune et de la chasse est prévu ces prochaines années, ce qui représente une tâche et un défi important, tout particulièrement en ce qui concerne le financement et l'agencement du projet. Celui-ci sera sans aucun doute relevé avec brio, comme l'ont été tous les autres depuis un demi-siècle.

Cet article est un extrait du travail retraçant l'histoire du Musée de la chasse, réalisé en allemand par Hansjörg Blankenhorn, ancien inspecteur fédéral de la chasse. ■



Peter Lüps.

LE COIN DU PÊCHEUR

Les belles perdues...

| Texte *Michel Bréganti* | Photos et aquarelle *Michel Bréganti, Georges Laurent*

AVEC LE TEMPS, LES SOUVENIRS S'ESTOMPENT, ET L'ON NE SE REMÉMORE QUE LES EXPLOITS DEVENUS EXTRAORDINAIRES PAR LA GRÂCE DU TEMPS. MAIS IL CONVIENT DE SE SOUVENIR AUSSI DE CES RATAGES RETENTISSANTS, LARGEMENT ILLUSTRÉS PAR DES BORDÉES DE JURONS.

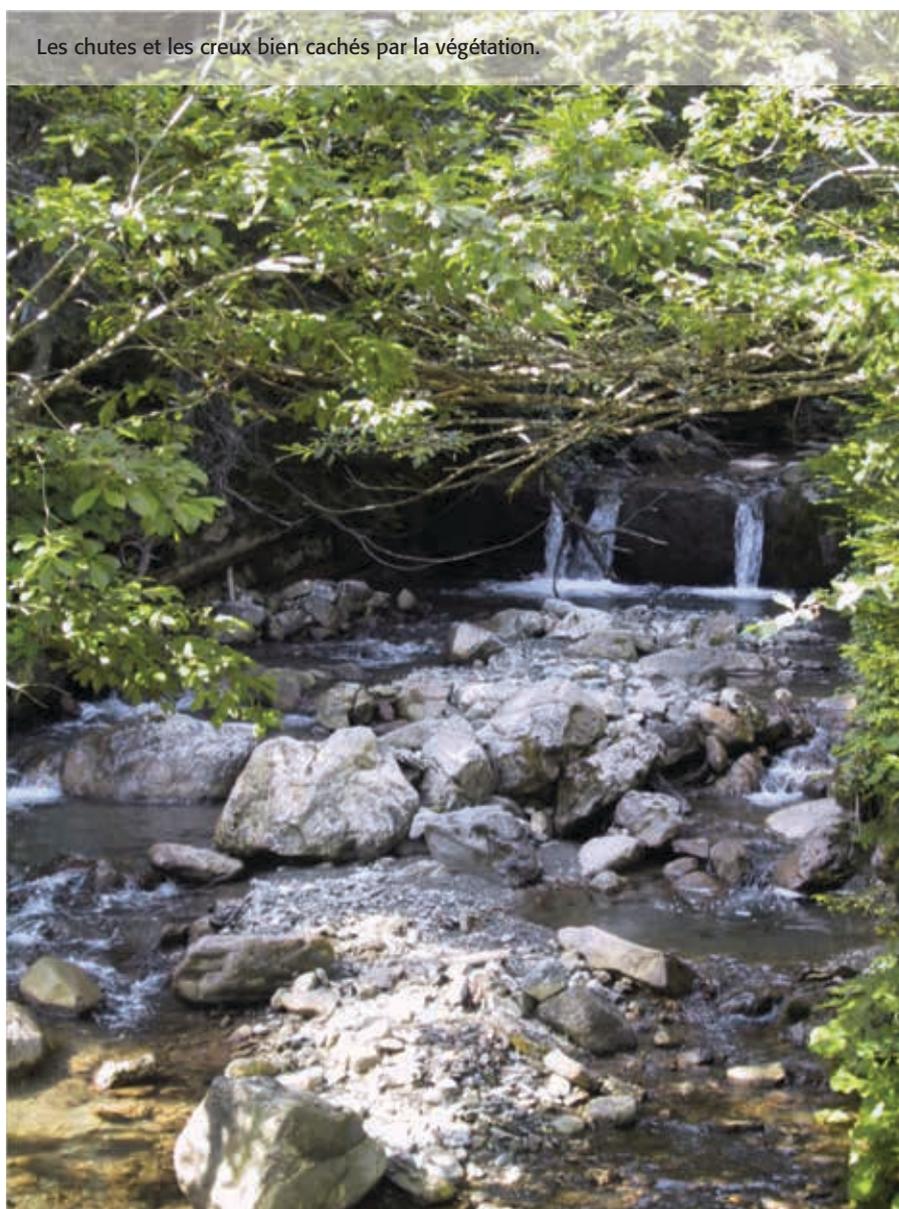
Occupé à réviser le matériel et préparer la prochaine ouverture, je me suis dit: «Si j'écrivais un article sur les poissons manqués et les belles perdues, ça changerait un peu...» Et de me dégager des méninges quelques anecdotes qui devraient être tristes, mais dont on rit encore.

Les premières du Fayot

Dans les années soixante du siècle passé, ça ne rajeunit personne, la pêche dans les torrents en altitude était le privilège de quelques rares connaisseurs, car les gens de la montagne ne pratiquaient que très rarement cette activité, bien assez occupés qu'ils étaient par leur train de campagne. Seuls quelques citadins un peu fous et passionnés de nature étaient assez téméraires pour s'en aller traquer la truite, avec non seulement l'attirail de pêcheur expérimenté, mais aussi avec la panoplie du parfait varappeur. L'aventure devenait cocasse, voire risquée avec le revêtement visqueux et glissant de certaines pierres qui occasionnaient des danses et des chutes dignes du burlesque américain.

Tout s'allume...

En profitant de quelques vacances, chichement accordées par la



Les chutes et les creux bien cachés par la végétation.



Le cincle plongeur, habitant du lieu, niche même sous la cascade.

Faculté, je tente une expédition dans un ruisseau de montagne, une première, car si je connaissais bien les lieux, je n'y avais jamais trempé ma ligne. C'est ma première année de pêche en cours d'eau ; jusque-là, je n'ai pratiqué qu'au lac et braconné «un petit peu» dans les étangs.

La partie commence par une marche d'approche d'une petite heure, avant potron-minet, pour arriver au pont de Délifrête qui enjambe le Fayot. Là, le torrent très pentu chute de cascades en cascades qui sont construites de main d'homme à l'aide de gros moellons et de troncs de sapin sur lesquels se brise le courant. Au fil des années, un ou deux «billons» du milieu ont cédé, usés par la chute des cailloux et des

cavernes propices aux poissons. Avant même d'y voir clair et tremblant d'impatience, je jette ma ligne dans le premier trou, près du pont. Elle dérive dans le bord, le long d'un gros bloc, mais dans dix centimètres d'eau, guère plus. Puis elle s'arrête, sans doute accrochée. Cette idée n'a pas le temps de me percer le cerveau qu'une truite d'une livre saute, bien prise. Évidemment, la canne s'accroche dans les branches basses d'un aulne touffu et la truite pendue gigote au-dessus de l'eau sans que je puisse l'atteindre. Je passe quelques minutes à brasser l'air pour l'avoir, puis elle réussit à se décrocher et retombe dans le jus. Sauvée par le gong!

Deuxième trou ; une vraie petite piscine paraît bien profonde. Lancée au milieu, ma ligne, au lieu de

dériver, remonte brusquement le courant pour aller s'enfiler sous la chute. Ferrage et nouvel accrochage dans les branches ; truite perdue. Au creux suivant, une petite s'est précipitée, sitôt rendue à son élément. Et je remonte le vallon, explorant trou après trou ces eaux limpides. Je mets au panier tout de même trois truites de belle taille, mais j'en perds plus d'une dizaine par inexpérience et par bêtise.

De retour au chalet juste avant midi, nous avons pu déguster ces truites de montagne à la chair fine, simplement à la poêle, façon meunière. J'en ai encore le goût sur les lèvres, car j'ai pu rééditer l'exploit deux ou trois fois chaque année dans ce même lieu afin de ne pas perdre le souvenir de ce parfum délicat.



CARTOUCHES A BALLE ACTION

Tout s'éteint...

L'expérience acquise fut beaucoup plus profitable que le plat. En effet, les avatars de cette matinée et de quelques autres parties m'amènèrent à conclure que dans les torrents de montagne :

- Avant de jeter la ligne, il est impératif de trouver un endroit pour déposer le poisson sans qu'il risque de retomber au jus, ou que la canne et la ligne s'em mêlent dans la végétation du lieu.
- L'endroit où l'on jette l'appât n'a pas une extrême importance, car en eau claire, le poisson fera le chemin; il est à l'affût de tout de qui tombe au jus ou passe dans un grand rayon.
- Il n'est pas besoin d'explorer longtemps un trou, car les truites ont faim presque tout le temps et le plus souvent, le premier coup est le bon.

Enfin, ultime conclusion, ce jeu en vaut vraiment la chandelle, car ces truites sont délicieuses et assez nombreuses, si l'on n'exerce pas une trop grande pression de pêche. ■



réf.	calibre	détail	par	au lieu de
231 75 61	.223 Rem* 3.56g	29.00	50	33.00
231 75 62	.223 Rem* 4.10g	31.00	50	36.00
212 34 01	.243 Win	37.00	20	42.00
212 34 44	.243 Win	83.00	50	95.00
212 33 12	7x64	39.00	20	45.00
212 34 60	7x64	93.00	50	107.00
212 26 85	7x65R	49.00	20	56.00
231 45 12	7mm Rem Mag	54.00	20	62.00
231 78 12	7.62x39	47.00	50	54.00
212 34 28	.308 Win	38.00	20	44.00
212 34 79	.308 Win	92.00	50	106.00
212 33 20	.30-06 Sprg.	39.00	20	45.00
212 34 36	.30-06 Sprg.	95.00	50	109.00
211 75 76	.300 Win Mag	51.00	20	59.00
212 33 98	8x57 IRS	40.00	20	46.00
212 33 39	8x57 IS	40.00	20	46.00
231 18 42	9.3x62	60.00	20	69.00
212 33 47	9.3x74R	65.00	20	75.00

*cal. .223 Rem avec balle blindée



Les stands de tir de chasse seront bientôt ouverts. Jusqu'à fin avril, nous vous offrons donc les cartouches d'entraînement Geco à un prix spécial.

FAUNE

Sur les pas de la bête noire

| Texte Alain Rossier | Photos Alain Rossier, Jean-Michel Vessaz

LE RÉSULTAT D'UNE LEVÉE DE GIBIER, AVEC OU SANS TIR, FAIT TOUJOURS PARTIE DES BONS MOMENTS D'UNE SAISON DE CHASSE, PARTICULIÈREMENT SI L'ON EST ACCOMPAGNÉ D'UN AUXILIAIRE CANIN.

Lorsque l'on veut chasser le sanglier avec une garantie de rencontre, il est nécessaire de commencer par s'assurer qu'un ou des animaux sont bien remis dans le secteur qui sera traqué. Certes, si la surface chassable est restreinte, on peut très bien tenter sa chance sans «faire le pied» préalablement et découpler les chiens selon le vent et les axes habituels de fuite du gibier. En revanche, pour chasser sur de très grandes surfaces ouvertes et praticables librement, un groupe de chasseurs doit mettre toutes les chances de son côté, en commençant par «faire le pied» là où les cochons ont l'habitude de se remettre pour la journée. Lorsque le sol est recouvert de neige, la lecture des pas peut être simplifiée, pour autant que des averses ne les aient pas recouverts après leur marquage. Si le manteau neigeux est durci par le gel, on s'étonnera souvent que même le passage d'un gros animal ne soit pas très nettement «imprimé». A croire que les sangliers ont fait bien attention à ne pas laisser de traces trop évidentes! On remarquera parfois la même chose sur de la terre pourtant assez meuble! Il y a quelques



Quand le manteau neigeux est durci par le gel, le passage d'un gros animal ne s'«imprime» pas toujours très bien.

années, j'avais suivi un ami avec son chien de pied, un solide fauve de Bretagne, en commençant la piste sur un chemin très gelé. Le flair aiguisé du chien n'a pas failli malgré la basse température et l'animal a rapidement pris l'émanation avant de nous emmener, pendant presque deux heures, sur les pas de deux ou trois bêtes. Par quatre ou cinq fois, nous sommes arrivés au bord d'une route goudronnée à grande circulation, mais à chaque traversée de la

voie, le chien avait repris sa quête comme si de rien n'était. Pour renouer avec ce fait, j'ai suivi un autre conducteur et son chien, dans le cadre d'une chasse aux sangliers.

Un pistage sans erreur

Dans un groupe de chasse, tous les acteurs participent à l'organisation de la journée et en particulier aux préliminaires qui consistent à localiser les animaux remisés. Les chances d'arriver au but sont mul-

tipliées par le nombre de chiens de pied à disposition. Ce samedi matin, un rendez-vous pour prendre un café avant le départ sur le terrain, «faire le pied» sur sept secteurs différents et distants de plusieurs kilomètres pour certains. Chaque conducteur connaît les remises potentielles de ces sangliers, capables d'errer pendant la nuit sur de longues distances à la recherche de nourriture. Il faut dire que ça mange beaucoup ces bêtes et qu'en hiver, il s'agit de remuer beaucoup de terrain pour tomber sur des épis de maïs enfouis lors du labourage qui précède la culture suivante. Et c'est là que le bât blesse, parce que c'est souvent une culture de céréale qui prend le relais et les excavations, parfois profondes, ne sont pas com-

patibles avec des plantes en développement. Les pertes agricoles peuvent être très importantes lorsqu'un petit troupeau de sangliers passe quelques heures dans un champ semé de céréales après une culture de maïs. C'est en voyant des dégâts dans une telle parcelle que nous avons débuté nos recherches, avec Raymond et son fidèle Scoubi, âgé de 10 ans, chien de pied par excellence.

Issu du mariage d'un teckel et d'un fauve de Bretagne, portant les stigmates de chacun de ses parents, le bâtard a une belle gueule sympathique, un regard vif surmonté de beaux sourcils clairs, qui lui donnent une expression à la fois sérieuse et rigolote! Bien râblé et musclé, ses pattes courtes et solides ont «de

l'os», comme on dit dans le jargon cynophile. Elles l'emmènent avec détermination là où son nez indique que les sangliers ont passé quelques heures auparavant. Une grande longe est accrochée sur le harnais de son dos et c'est sans autres artifices que le couple chien-conducteur s'en va «faire le pied». C'est en commençant dans un champ, quelque peu labouré par les bêtes noires, qu'on se rend compte que tous les indices ne sont pas de première fraîcheur. Pour en savoir plus, la recherche continue en bordure de la forêt qui surplombe un grand vallon.

Scoubi indique un passage et tire un peu sur la longe en nous montrant qu'il voudrait bien descendre la pente. Mais Raymond estime que cette prise d'émanation n'est pas

PUBLICITÉ



T3x Set complet "Swiss Edition"

PVC à partir de CHF 2'360.--
(au lieu de CHF 2'723.--)

Set complet avec:

- Tikka T3x Lite Basic (détente directe)
 - Montage Optilock (Basis & Rings "medium, blued")
 - Steiner Ranger 3-12x56, illuminated reticle 4A-1
- OU
- Steiner Ranger 3-12x56 Ballistic Control, illum. reticle 4A-1 (avec compensation de trajectoire, **supplément CHF 162.--**)



MAINTENANT disponible chez votre armurier !

autres versions du Tikka T3x sur demande

offre valable jusqu'au 31.05.2018

suffisamment sérieuse, le chien ne tire pas assez fort au bout du cordeau. Considérant qu'il est inutile de parcourir les autres champs, pour différentes raisons, purinage de la plus belle parcelle entre autres, le conducteur décide de reprendre l'activité au-dessus du plateau où nous nous trouvons.

Un coup de nez magistral

Nous reprenons la recherche le long d'un autre vallon très encaissé et tout de suite notre «radar» atteste d'un passage frais dans des feuilles mortes, confirmé par des indices visuels évidents. Systématiquement, le couple de chercheurs fouille, du nez pour l'un, des yeux pour l'autre, toutes les voies qui pourraient aboutir à un couvert habité par les cochons. Rapidement une piste s'impose, il faut descendre dans le ravin, remonter ensuite pour à nouveau longer une lisière. Raymond décide alors de prolonger sa recherche à travers bois et me propose de le

rejoindre plus loin en voiture. En un temps record, pour moi en tous les cas, on se retrouve au rendez-vous fixé. Il pense que les sangliers sont dans une coupe assez épaisse, mais pour plus d'assurance, il contrôle encore environ un kilomètre de bord de route. Le chien est toujours actif et attentif, sans toutefois trouver une sortie évidente. Peut-être que l'on tient le bon bout de l'histoire! Pour plus de certitude et pour ne pas traquer dans le vide par la suite, le conducteur veut encore contrôler un large chemin empierré dans le bas du ravin. Sur notre gauche coule un ruisseau d'eau claire alimenté par la fonte de la neige, et sur notre droite un petit talus borde la coupe d'où s'étalent des ronces presque jusque sur le chemin. Scoubi est toujours aussi vif et contrôle surtout cette bordure pentue, recouverte de bois mort et de ronciers épars. Sans hésiter, le chien tire sur la longe et saute gaillardement dans les épines, s'arrête d'un seul coup et lève le nez

pour mieux recevoir l'émanation. Comme s'il avait reçu une gifle sur le museau, il se retourne vivement, revient sur le chemin et entraîne son conducteur dans le sens opposé. Après avoir traversé le ruisseau et un pâturage, les deux comparses s'engagent dans une bande de bois et arrivent sur la route goudronnée.

Domage, c'est un « mur virtuel » qui nous arrête!

Le chien confirme la suite de la piste de l'autre côté de la route, mais voilà que le doute s'installe dans l'esprit de Raymond. A partir de là, si le pied reste chaud, il y a de fortes chances pour que le gibier soit remis dans un secteur de réserve qui n'est peut-être pas ouvert à la chasse. Pendant que mon chasseur se renseigne, je tiens Scoubi qui s'énerve de plus en plus au bout de sa longe, et je tente de le calmer, mais rien n'y fait. Il veut absolument retourner sur la piste chaude et finit même par donner de la voix, tellement l'appel olfactif titille sa passion de la quête. Malheureusement, nous ne pourrions pas continuer notre progression, car effectivement la loi nous arrête, le secteur n'est plus chassable à cette époque. J'aurais bien aimé entrer dans la tête de Scoubi pour lui expliquer que les chasseurs sont soumis à des limites, ce que les chiens ne peuvent pas comprendre, même si leur flair leur commande d'aller plus loin! La suite de la journée se soldera par un sympathique pique-nique au soleil, deux traques, mais deux buissons creux. A l'image de la prise d'émanation d'un chien d'arrêt, de son coulé à l'ordre jusqu'au moment où il bloque un gibier, Scoubi m'a fait ce plaisir émotionnel d'un coup de nez magistral, qui aurait dû aboutir au for des sangliers. Merci pour cette magnifique leçon de chasse! ■



Scoubi, chien de pied passionné.

POSTER : DES ANIMAUX ET NOUS

Faune et civilisation

| Texte Vincent Gillioz | Photo Samuel Nugues

À LA NUIT TOMBÉE, ENTRE JURA ET LÉMAN, CERFS ET SANGLIERS SORTENT DE LEURS REMISES ET S'OBSERVENT OCCASIONNELLEMENT DANS LES ZONES PÉRIURBAINES. SAMUEL NUGUES LES A SURPRIS LORS D'UN DE SES AFFÛTS PHOTOGRAPHIQUES.

Réputé pour sa grande capacité d'adaptation, le cerf est très présent en Suisse, et le pied du Jura, entre la Dôle et le Léman, n'en est pas exempt. Les comptages réalisés dans les alentours de la Rippe ont fait état d'une centaine d'individus présents dans le secteur.

Chassées d'octobre à décembre, selon des quotas très stricts, dans des territoires clairement délimités, et par des équipes de chasseurs définies, une trentaine de bêtes sont prélevées chaque année dans cette région.

Les résidents des nombreux villages situés entre Nyon et Versoix sont d'ailleurs habitués à croiser des troupeaux une fois la nuit tombée. Car si l'animal est devenu plus forestier et nocturne, pour préserver sa tranquillité, il n'hésite pas à sortir du bois et descendre en plaine, particulièrement en hiver, pour se nourrir, notamment de colza dont il raffole.

Cette situation n'a pas échappé au photographe animalier Samuel Nugues, qui n'a pas hésité à braver

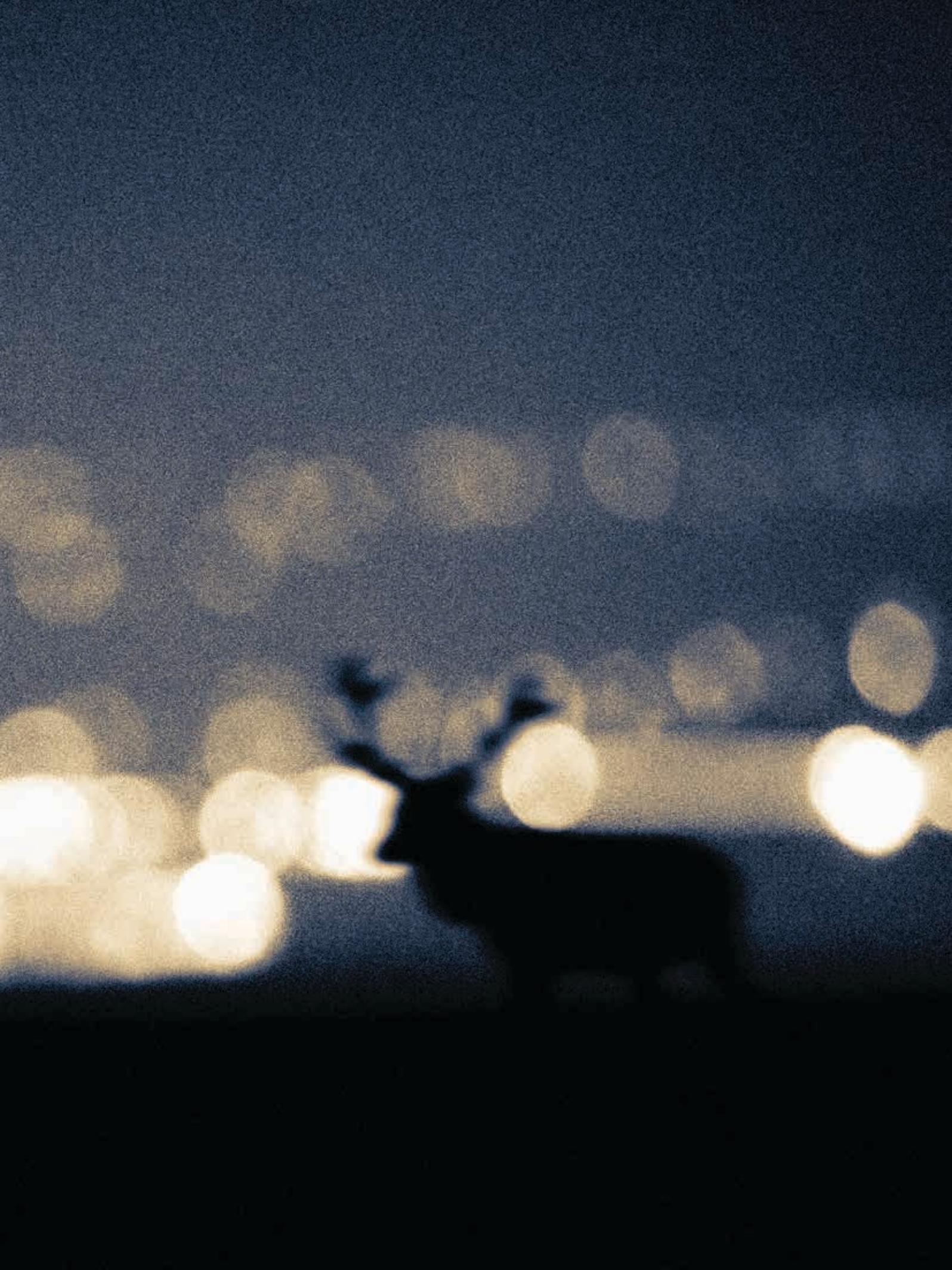
les froides nuits d'automne pour nous proposer ces magnifiques clichés. « Cette série d'images a été imaginée suite à l'observation d'un troupeau de cervidés lors d'un affût qui s'est prolongé la nuit durant le brame en 2017 », explique-t-il. Et de poursuivre : « Je me suis alors rendu compte que les lumières artificielles transforment complètement l'atmosphère des images et qu'elles permettent de mettre en exergue la proximité inattendue entre la grande faune suisse et les milieux urbains. J'ai alors passé de longues heures d'affûts de nuit, soit à pied soit depuis ma voiture, à attendre les animaux sans bouger. A la différence avec un affût classique, où l'on peut photographier sans se soucier – ou presque – de la position de l'animal dans l'espace, il faut dans ce cas attendre que le cerf ou le sanglier soit très exactement aligné entre la source lumineuse et le photographe. » Samuel Nugues ne cache d'ailleurs pas avoir dû renoncer à de nombreuses reprises à shooter, malgré la présence d'animaux dans son objectif, ceux-ci n'étant pas

suffisamment bien positionnés pour obtenir une image satisfaisante.

Les conditions lumineuses, très exigeantes, imposent encore de travailler à des sensibilités extrêmes, qui vont de 16 000 à 50 000 iso, avec une vitesse d'obturation de 1/10 de seconde à 500 mm et une mise au point manuelle.

Le résultat est au final bluffant. Le grain particulier aux basses lumières apporte une touche et une ambiance uniques à des images qui constituent sans aucun doute une superbe récompense pour celui qui a eu la patience d'attendre le bon moment. ■





La proximité entre la grande faune et les milieux urbains peut être parfois inattendue. © Photos Samuel Nugues



D'ordinaire farouche, ce sanglier ne semble pas impressionné par les lumières avoisinantes.



LÉGENDE OU RÉALITÉ

La marmotte au beurre

| Texte Chasie | Photos DR, collection Chasie

HISTOIRE COCASSE DU TEMPS OÙ LES VACHERS S'AUTORISAIENT, OCCASIONNELLEMENT ET DISCRÈTEMENT, LE PRÉLÈVEMENT D'UNE MARMOTTE POUR AMÉLIORER L'ORDINAIRE DES TABLES D'ALPAGES EN ÉTÉ.

Durant l'estivage du bétail dans les alpages d'altitude, les domestiques étaient en charge de la transformation du lait non seulement en meules de fromage, mais aussi en beurre. Le stockage des fromages ne posait guère de problème. Chaque pièce était entreposée sur les étagères construites à cet effet à la bien nommée cave à fromages. Quant au beurre, il se voyait déposé dans la cave à lait, pièce généralement excavée pour assurer un refroidissement naturel. La basse température du local permettait la formation de la crème dans l'émine, récipient dans lequel reposait le lait. L'écémage s'effectuait à l'aide d'une large louche en bois et la crème était déposée dans la baratte. Celle-ci, installée dans le lit du torrent, tournait comme une roue de poulie entraînée par la pression de l'eau jusqu'au moment où la crème se changeait en beurre. Une fois formé, le beurre était déposé dans la cave à lait. Là, il s'accumulait pour constituer une masse qui grossissait au fur et à mesure de l'avancement de la saison d'estivage. La fameuse motte de beurre ainsi élevée constituait une curiosité. Avant le jour du partage entre les propriétaires, seuls les domestiques et quelques privilégiés étaient autorisés à obser-



Jean-Laurent adorait serpenter parmi le troupeau.

ver la pyramide de beurre car les fromagers les plus consciencieux ne permettaient pas à tout un chacun de pénétrer dans ce local. Il fallait éviter la propagation des éventuels microbes que pouvaient apporter de la plaine les visiteurs de l'alpage ! Garder le secret sur la quantité de beurre tuait dans l'œuf la curiosité des indiscrets envoyés en fouineurs par les alpages voisins. Les deux procureurs, représentants des propriétaires du bétail, et le comité de l'alpage avaient cependant la permission d'accéder en tout temps à ce local, non par curiosité ni par

zèle, mais simplement pour remplir leur mission de contrôle du bon déroulement de l'estivage. La courtoisie voulait toutefois que ce soit le fromager qui invite ces connaisseurs à pénétrer dans les lieux pour l'inspection.

Tous les deux savaient que le garde-chasse fermait les yeux

Jean-Laurent connaissait bien toutes ces opérations. Il comptait dans son entourage familial un des procureurs, le président du consortage de l'alpage et le maître vacher. Régulièrement, il accompagnait son



Tu sais, la marmotte près du grenier...

père sur l'alpe et y passait quelques jours. Il aimait alors gambader dans la montagne, observer les chamois, et s'approcher des marmottes le plus près possible devant le terrier. Il adorait accompagner son oncle, le maître vacher, et serpenter parmi les vaches sur les lieux de pâture. Souvent, lorsque Jean-Laurent était présent à l'alpage, le maître vacher

consentait que le second vacher reste au chalet pour aider les autres employés. Jean-Laurent avait acquis une expérience suffisante pour aider à la conduite du troupeau vers les pâturages. Un troisième larron n'était dès lors pas indispensable! D'autant plus qu'avec son oncle maître vacher, Jean-Laurent pouvait s'essayer à capturer quelques

marmottes. Tous les deux savaient bien que cela était interdit, mais ils savaient aussi que le garde-chasse fermait les yeux. Tolérer quelques prélèvements destinés à améliorer les menus des domestiques pour qui la table n'était pas souvent garnie de viande faisait partie de la fibre sociale du surveillant de la faune. Avant de procéder aux opérations



de capture, il valait toutefois mieux s'assurer que quelques touristes ou autres quidams en mal d'indiscrétions ne se promenaient pas sur le territoire de l'alpe le jour choisi. Jean-Laurent était pour cela d'une aide précieuse, car il possédait des yeux de lynx et des jambes agiles pour se faufiler de combe en combe afin d'inspecter le terrain. Parfois

des surprises bouleversaient le déroulement de ces actions de ravitaillement.

Jour de congé exceptionnel pour les domestiques

En voici une: en cette belle journée qui promet un soleil à endormir toutes les marmottes, Jean-Laurent se rend dès l'aurore sur les crêtes entourant le «Pré caché», là où le troupeau des Hérens va être conduit pour brouter cet herbage frais et coloré qui est la particularité du lieu. Il a tout observé et n'a remarqué aucun obstacle au projet mis sur pied avec son oncle. Pas de touriste ni d'autres personnages non désirés à l'horizon. La voie est libre. Jean-Laurent revient au chalet. Nul besoin de bavarder, et le discret sourire qu'il affiche réjouit son compère. Le maître vacher avertit son second qu'il peut rester au chalet pour aider le fromager. Jean-Laurent, malgré son jeune âge, fera l'affaire pour le déplacement du bétail. Le fromager devine le début d'une expédition. Il souhaite bonne journée aux deux compères et appelle les trois autres domestiques. «Aujourd'hui, vous pouvez descendre au village et profiter de rendre visite au forgeron pour récupérer les outils qui doivent maintenant être réparés. Vous remontrerez également avec les vivres que les procureurs ont certainement préparés. Cela leur évitera de monter à la fin de la semaine. Prenez votre temps mais soyez de retour pour la traite du soir. Faites attention en traversant le chantier du barrage. Je ne veux pas d'accident car j'ai besoin de vous ici». Il n'en fallait pas plus pour que les trois employés se ruent sur leur armoire respective pour se vêtir d'habits propres et par la même occasion se débarrasser de cette barbe de trois à quatre jours.

Ah quelle aventure!

Jean-Laurent en perd la parole!

Pendant ce temps, les deux gardiens du troupeau ont débuté la manœuvre dès que le bétail s'est bien posé sur la prairie. Dévier une partie des flots du torrent dans le petit bisse qui sinue près du pierrier, laisser l'eau s'écouler jusque dans le terrier de la belle marmotte aperçue tout au long de l'été, patienter tout en surveillant les alentours, voilà l'activité confiée à Jean-Laurent. L'oncle laisse liberté totale à son neveu mais lorgne du coin de l'œil les opérations, surtout le moment où la marmotte sortira du trou pour éviter la noyade. Jean-Laurent ne tremble pas. Avec le solide et épais bâton confié par le second vacher, il vise la tête de la marmotte qui s'étend de tout son long contre une pierre en contrebas. Il ne reste qu'à ramener le butin au chalet avant que les domestiques ne reviennent. Aussitôt dit, aussitôt fait! Sac au dos et départ! Au chalet, Jean-Laurent dépose la marmotte sous la table sur laquelle est entreposée la motte de beurre. Une gourde de crème bien grasse que le maître fromager lui propose prend la place de l'animal dans la sabretache et voilà le jeune homme reparti rejoindre le maître vacher. La journée passe calmement et le troupeau se prélassse. Mais bientôt, le temps de regagner les écuries pour la traite du soir est venu. La procession des sonnailles se met en branle et leurs clairons résonnent dans la montagne. A l'arrivée au chalet, il règne une ambiance inhabituelle. Le fromager sourit en coin mais les domestiques ne respirent pas la gaité des grands jours. Nostalgie d'une escapade en plaine? Pourtant, personne ne rechigne à attaquer la traite. Seul Jean-Laurent et le fromager restent au local de la chaudière, prêts à travailler le

lait frais pour fabriquer le fromage. «Jean-Laurent, tu peux aller chercher ta marmotte, on va la préparer.» Quelle horreur! En pénétrant dans le local à crème, Jean-Laurent reste pantois! Plus de motte de beurre. Ou plutôt si, mais invisible au premier abord car totalement recouverte de terre noire. Un tunnel traverse la base de la motte. La marmotte n'est plus là. «Que s'est-il passé, fromager?». Celui-ci explique. «Ah! quelle aventure! Lorsque j'ai ouvert la porte du local, j'ai vu la bête courir dans tous les sens, me passer entre les jambes et filer par la porte de la cuisine. Mais elle avait terrassé partout pour tenter de s'échapper. Elle a projeté la terre dans tous les sens. Le beurre

a été complètement enrobé. Elle a même creusé un passage à travers la motte. Quelle histoire! Tant pis pour la marmotte!» Jean-Laurent en perd la parole. Il se renferme sur lui-même et craint les remontrances. Il ne pourra plus venir à l'alpage et que va dire son père procureur, car il faudra bien l'aviser! Le fromager, complice de ce genre d'opération, rassure le jeune homme. «Ne t'en fais pas pour ton père! Il comprendra car il agissait de même quand il était domestique. Quant aux autres, ils ont compris mes explications. Tu sais, la marmotte qui est toujours près du grenier. Eh bien, j'ai creusé un trou sous le seuil de la porte arrière. Je leur ai dit que cette marmotte était entrée par là pour cau-

ser un tel désastre dans la cave à crème. Pour ce qui est de la motte de beurre, on va la nettoyer et la compléter.» Jean-Laurent retrouve le sourire et raconte l'histoire à son oncle et à son père. Tous les quatre n'ont jamais trahi ce secret. Mais depuis, une telle mésaventure ne s'est plus reproduite car Jean-Laurent a pris chaque fois la peine de s'assurer que la marmotte avait bien trépassé. Sauf à une reprise, mais c'est encore une autre histoire! ■

PUBLICITÉ



Beretta superposés chasse

10 % B O N

pour les modèles suivantes:

Silver Pigeon I PVC à partir de 2'054.-- au lieu de 2'283.--
690 Field I Lady PVC à partir de 2'640.-- au lieu de 2'934.--

690 Field I PVC à partir de 2'640.-- au lieu de 2'934.--
690 Field III PVC à partir de 3'061.-- au lieu de 3'402.--

Valable chez les armuriers:

Free-Sport
 LesDix SarL
 Poyet AG
 Waffenhause Schneider
 Waffen Glauser
 Wyss Waffen
 Brix Waffen
 Ritter Jagd und Sportwaffen AG
 Waffen Sommer GmbH

1763 Granges-Paccot FR
 1950 Sion VS
 3000 Bern 8 BE
 3114 Wichtracht BE
 3270 Aarberg BE
 3400 Burgdorf BE
 3900 Brig VS
 4600 Olten SO
 4932 Lotzwil BE

Waffen Pauli AG
 Stampfli Waffen AG
 Michael Ming
 Felder Jagdhof AG
 Sonderegger Jagd und Schiesssport AG
 Waffen Koller
 Büchler Waffen
 NaturAktiv AG
 Büchel Waffen & Outdoor GmbH

5606 Dintikon AG
 6004 Luzern LU
 6078 Lungern OW
 6162 Entlebuch LU
 7000 Chur GR
 7505 Celerina GR
 8001 Zürich ZH
 8422 Pfungen ZH
 9450 Altstätten SG

Bon valable jusqu'au 31.05.2018

Les infos

SOMMAIRE

CHASSESUISSE

Conférence
des présidents 2018 32

Prix conservation
cynégétique 2018 35

VALAIS

Formation continue 2018
des chiens de rouge 36

Assemblée générale Diana
Nendaz & Veysonnaz 37

Communication ACAV 38

VAUD

Assemblée des délégués
de la FSVD 41

NEUCHÂTEL

Assemblée des délégués
de la FCN 42

MÉMENTO

42

PETITES ANNONCES

43

PRÉSIDENTS DES SECTIONS

44

CORRESPONDANTS

44

ÉPHÉMÉRIDE

45

LE BILLET DU MOIS

Les mises à l'écart

Les chasseurs valaisans se posent la question de savoir s'ils doivent se mettre à l'écart de l'organisation faïtière Chasse-Suisse! Les mises à l'écart sont généralement consécutives à des dissensions qui n'ont pas trouvé de voie de sortie sous la forme de consensus, d'arrangements ou autres moyens de règlement des désaccords. Elles sont préjudiciables car elles coupent l'opportunité de continuer à exprimer son opinion là où elle doit se formuler. De ce fait, l'entité mise à l'écart voit ses possibilités de faire passer son message anéanties et d'autre part, elle perd celles de connaître les avis des autres membres de l'association dont elle s'est écartée. Une mise à l'écart conduit à l'isolement mais en plus, elle lézarde une unité. Or, il est reconnu que seule l'unité permet de solidifier une position qui doit être défendue devant les instances décisionnelles. Il est vrai que souvent les divergences sont démoralisantes et incitent à claquer la porte pour qui voit son opinion non considérée. Mais les suites d'une telle démarche, qu'elle soit générée par un coup de tête ou par une réflexion plus étendue, n'apportent ordinairement que des effets contre-productifs. Il est vrai que trop fréquemment, les intérêts des milieux directement confrontés à un phénomène sont annihilés par une décision fédérative prise par les majorités moins concernées. Mais le fait de se mettre à l'écart ne permet pas de modifier la disposition décidée. Par contre, il empêche de remettre l'ouvrage sur le métier et de convaincre par de nouveaux arguments que telle ou telle décision mérite des adaptations. Dans le cadre de la chasse, les remises en question de l'appartenance à telle ou telle société, qui se veut habituellement rassembleuse des forces, sont continuelles. Elles proviennent de tous les niveaux, à commencer par les individus, en passant par les amicales, les associations régionales, cantonales ou fédérales. Faire accepter son opinion par une assemblée en qualité de membre ou de délégué est chose ni aisée ni garantie de succès. En cas d'échec, il faut poursuivre le travail de conviction, surtout si l'idée est cohérente. Se mettre à l'écart par une rupture enlève les occasions futures de le faire. A la croisée des chemins, ne serait-ce que pour continuer à participer aux discussions et garder le droit de propositions, choisir la séparation n'est sans doute pas la meilleure direction pour l'avenir.



Chasie

CHASSESUISSE

Conférence des présidents 2018

La dernière assemblée des présidents s'est déroulée le 19 janvier dernier à Berne. Elle a réuni quarante-quatre participants des fédérations affiliées, les membres du directoire de ChasseSuisse ainsi que les représentants de la presse cynégétique. Résumé des principaux points abordés.

Organisée une fois par an, l'assemblée fait la rétrospective de l'année écoulée et se penche sur les perspectives 2018. Cette conférence présente une occasion idéale de discuter et échanger sur les questions d'importance nationale et internationale liées à la chasse. Elle constitue l'organe consultatif du directoire, qui prend position sur les questions stratégiques et politiques, dans la mesure où celles-ci ne sont pas du ressort de l'assemblée des délégués ou du directoire.

Politique cynégétique 2017

De nombreuses initiatives ont été traitées par le groupe de parlementaires Chasse et biodiversité, lors des différentes sessions. Parmi celles-ci :

- La question de l'utilisation des vélos électriques qui sont considérés comme véhicules à moteur.
- L'initiative du Valais : «Wolf. Fertig lustig!» a été rejetée par le Conseil des Etats.
- La motion Trade sur l'interdiction d'importation des trophées de chasse a été rejetée par le Conseil des Etats.
- L'ordonnance concernant l'abattage d'animaux et le contrôle des viandes, pour laquelle il a été décidé, grâce à l'intervention du conseiller



© Services du Parlement 3003 Berne

national Lorenz Hess, que toutes les chasseresses et tous les chasseurs ayant terminé leur formation à la chasse avant le 30 avril 2018, seront reconnus-e-s comme expert-e-s.

La révision partielle de la loi fédérale sur la chasse a évidemment été un des points notables de la réunion. ChasseSuisse est d'avis que le projet de loi laisse une marge de manœuvre relativement élevée et formule des définitions trop vagues dans certains domaines. Le message renvoie souvent à l'ordonnance correspondante. Mais la question de savoir à quoi ressemblera le règlement définitif dans les

détails reste en suspens. C'est pourquoi ChasseSuisse exige que le département compétent, respectivement l'office fédéral compétent, soit exhorté à présenter le texte du projet préliminaire de l'ordonnance fédérale conjointement aux débats parlementaires pour le projet de loi. Les modifications proposées doivent permettre de régler les domaines suivants :

- Le management et la régulation des espèces protégées, en particulier des grands prédateurs, sachant qu'outre le bouquetin, le loup, le castor et le cygne tuberculé seront également inscrits dans la loi.

- Les cantons sont responsables de la régulation.
- La coordination de la planification cynégétique entre les cantons, en tenant compte de la situation sur place et des besoins de l'agriculture et de la sylviculture, de la protection de la nature, de la protection et de la santé animales.
 - La définition claire et distincte entre capacité de chasser et autorisation de chasser. Le régal de la chasse et donc l'octroi de l'autorisation de chasser restent expressément du ressort et de la compétence des cantons.
 - L'obligation de recherche au sang.

- Le cadre pour la formation et la recherche est clairement défini.

La question des corridors faunistiques suprarégionaux a également été abordée. Conformément à la jurisprudence du Tribunal fédéral, les corridors faunistiques importants sur le plan suprarégional sont à placer sur le même plan que les biotopes d'importance nationale, car les objectifs de protection des biotopes ne peuvent pas être garantis durablement sans mise en lien fonctionnant vraiment. ChasseSuisse exige donc un article autonome dans la LChP pour la protection des

corridors faunistiques suprarégionaux.

ChasseSuisse a encore pris position sur la modification de la loi sur les armes concernant la reprise de la directive européenne sur les armes pour des raisons de fond même si, à première vue, rien ne va changer pour les chasseurs.

Programme des activités 2018

Politique

Le traitement imminent de la révision de la loi sur la chasse retiendra encore une fois toute notre attention en 2018. L'étroite collaboration avec

PUBLICITÉ

www.saint-paul.ch

CONSEIL | CRÉATION GRAPHIQUE |
 PHOTOGRAPHIE | RÉDACTION | CO
 RRECTION | COURTAGE ANNONCES
 | PRÉPRESSED | COMMUNICATION | T
 ECHNOLOGIE NUMÉRIQUE | MAILIN
 GS | IMPRESSION OFFSET | IMPRESSI
 ON NUMÉRIQUE | APPRÊT | RELIURE |
 LOGISTIQUE



Saint-Paul
 Imprimerie Druckerei

UNE MARQUE DE LA SOCIÉTÉ MEDIA F SA

Les infos

le groupe de parlementaires «Chasse et biodiversité» est particulièrement importante dans ce contexte pour que nos souhaits soient effectivement pris en compte au sein des fractions.

Nous ne relâchons pas notre attention pour ce qui est du droit sur les armes. Nous continuerons à entretenir des liens étroits avec la fédération de tir sportif suisse, le «Verein für eine sichere Schweiz» (Fédération pour une Suisse sûre) et Pro Tell.

Evolution dans le domaine des chiens de chasse : selon l'article 2 lettre b de l'ordonnance fédérale sur la chasse, les cantons doivent régler la formation et l'utilisation de chiens de chasse, en particulier pour la recherche au sang, la chasse à l'arrêt et le rapport, la chasse au terrier et la chasse aux sangliers pour garantir une chasse conforme aux droits des animaux. Cette disposition est en vigueur depuis plus de cinq ans. Mais plusieurs problèmes sont apparus lors de la mise en œuvre : il apparaît qu'en Suisse, nous manquons de lieux pour former les chiens pour la chasse aux sangliers et au terrier.

Les projets correspondants sont farouchement combattus par les milieux de protection animale.

Les cantons ont tendance à reprendre en grande partie les règlements de l'AGJ, bien que nous manquions de possibilités de formation.

Biodiversité - Faune sauvage et espaces vitaux

- Coopération pour l'élaboration et la distribution de la brochure sur la «gestion du sanglier».



© Services du Parlement 3003 Berne

- Suivi des populations de lynx comme base pour des interventions correctrices sur des populations élevées et soutien des cantons concernés pour pouvoir enfin réguler les populations trop élevées.

Projets divers :

- Action «Quand les clôtures se transforment en pièges mortels»
- Sauvetage des faons
- Gestion des membres
- Réorganisation de fondations et du cercle cynégétique
- Exposition spéciale Chasse OLMA 2018

ChasseSuisse remercie en particulier les deux sponsors principaux *Schweizer Jäger* et *Jagd & Natur* ainsi que *Chasse et Nature* pour leur engagement financier annuel récurrent. ChasseSuisse remercie en outre chaleureusement les organes des organisations de chasse et organisations cynégétiques spécialisées cantonales pour le précieux engagement dont ils font preuve pour la chasse. ■

V. G.

CHASSESUISSE

Prix conservation cynégétique 2018

Pour rappel, le délai pour déposer des projets de candidature pour le Prix conservation cynégétique 2018 est fixé au 30 avril.

La conservation des espèces et de leurs espaces vitaux est une composante non négligeable de la chasse. L'organisation faîtière des chasseurs suisses décerne un prix aux meilleurs projets de l'année en faveur du patrimoine naturel.

De quoi s'agit-il ?

Les sociétés et fédérations de chasse peuvent déposer leurs projets auprès de ChasseSuisse jusqu'au 30 avril 2018. La candidature devra contenir la description du projet d'entretien cynégétique. Peuvent également postuler des groupements de plusieurs personnes morales, comprenant une organisation extérieure au milieu de la chasse. Les informations

supplémentaires sur le prix cynégétique, le règlement correspondant et le formulaire de candidature sont disponibles sur le site web de ChasseSuisse auprès www.hegepreis.ch.

Jury

Un jury de représentants de ChasseSuisse, de la protection de la nature, de la biologie sauvage et des médias élira les gagnants parmi les candidatures reçues. La remise du prix aura lieu en septembre 2018. Les projets primés et les sociétés ou fédérations de chasse afférentes seront présentés au public.

Les prix

Les gagnants des prix des rangs 1 à 3 reçoivent un prix en argent de CHF 5000.-, 3000.- et 2000.-. En outre, un «prix du public» d'une valeur de CHF 1500.- sera décerné par un vote online sur notre site web de ChasseSuisse. Tous les prix en argent doivent être utilisés pour proroger ou développer les projets. Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. contacter le secrétariat : ChasseSuisse, Bündtengasse 2, 4800 Zofingen, tél. 062 751 87 78, info@jagdschweiz.ch.

Candidature

Votre candidature devra contenir ce qui suit :

- La (les) personne(s) qui pose(nt) sa (leur) candidature avec les informations de contact.
- La description du projet avec les nom, lieu, superficie approximative, problèmes, objectifs, utilisation des ressources (argent, heures de travail), le détail de la mise en œuvre (début du projet, activités à ce jour et au cours des douze mois précédant la date de clôture des inscriptions), les succès obtenus, la future mise en œuvre / évolution.
- Le nom d'une personne indépendante qui fournira des renseignements et servira de référence.
- Les documents relatifs au projet (par exemple plans, photos, films, communiqués de presse, etc.). ■

PUBLICITÉ



ERNEST MAYOR SA
Anniversaire depuis 1879

TARIFS SAISON 2018



Cartouches Cyrano 24				par 250 c.	60.-
calibre	longueur	plomb	charge	par 1000 c.	220.-
12	70	7½	24g		
Cartouches Cyrano 24				par 250 c.	60.-
calibre	longueur	plomb	charge	par 1000 c.	220.-
12	70	9	24g		
Cartouches Cyrano 28				par 250 c.	60.-
calibre	longueur	plomb	charge	par 1000 c.	220.-
12	70	7½	28g		
Cartouches Premium 24				par 250 c.	70.-
calibre	longueur	plomb	charge	par 1000 c.	270.-
12	70	7½	24g		
Cartouches Sporting 28				par 250 c.	80.-
calibre	longueur	plomb	charge	par 1000 c.	312.-
20	70	7½	28g		

VALAIS

Formation continue 2018 des chiens de rouge



La Fédération valaisanne des sociétés de chasse (FVSC) organise en 2018 des cours de répétition pour les conducteurs de chiens de rouge, conformément aux exigences de la nouvelle législation, art 33, Règlement d'exécution de la loi sur la chasse du 22 juin 2016, qui stipule :

Sont autorisés à entreprendre des recherches de gibier les conducteurs de chiens qui remplissent les conditions suivantes :

a) avoir réussi durant l'année en cours un examen d'aptitude reconnu par le service ;

ou
b) avoir participé à un cours de répétition organisé par la FVSC dans les trois années qui suivent la réussite de l'examen, puis selon cette même fréquence par la suite ;

ou
c) pouvoir attester de la réussite d'un examen d'aptitude et apporter la preuve de recherches régulières et réussies, opérées sur du gibier blessé.

Un ou des cours répétition vont être mis sur pied dans le courant de l'année 2018 en fonction des inscriptions annoncées.

Les personnes concernées et intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Monsieur Dominique Praz (zarpcamp@netplus.ch), 079 647 33 10, jusqu'au 15 avril 2018.

Nous rappelons que ce cours est obligatoire pour tous les conducteurs de chiens de rouge dont le l'obtention du brevet date de plus de trois ans.

Seuls les équipages (conducteur & chien) certifiés seront autorisés à effectuer des recherches. ■

Dominique Praz

PUBLICITÉ

Tout pour le Tir, Chasse et Pêche
maison du chasseur

AMIS CHASSEURS

Nous avons en magasin un grand nombre d'armes d'occasion. Profitez!

AMIS PÊCHEURS

Profitez des liquidations de notre rayon pêche car nous arrêtons ce département à la fin mars 2018.

50% de rabais au mois de mars sur tout le stock pêche

Nous avons en stock toutes les amorces soit teignes, vers, tebo, etc jusqu'au 30 avril.

Le magasin sera fermé du samedi 24 mars au lundi 2 avril 2018.

Fermé le lundi toute la journée et le mercredi après-midi
J.-F. MARET - Armurier - Rue du Rhône 3 - 1920 Martigny
Tél. 027 722 19 91 - Fax. 027 723 37 80
maisonduchasseur@vtxnet.ch - www.maisonduchasseur.ch

Ciblez votre publicité

Ici votre annonce serait lue et votre contribution à la pérennité de la revue appréciée!



CHASSE
de nature

Contact: Advantage SA, éditeur délégué Chasse et Nature
Av. d'Ouchy 18, 1006 Lausanne - 021 800 44 37 - regie@advantagesa.ch

VALAIS

Assemblée générale Diana Nendaz & Veysonnaz



Jean-Michel Fournier entouré du nouveau comité.

 La salle du Centre sportif a accueilli le 3 février dernier l'Assemblée générale de la société de chasse locale. Le président Jean-Michel Fournier, pour sa dernière prestation à la tête des chasseurs nendards, a fait l'historique de l'année écoulée. De l'organisation de journées Passeport Vacances, à l'animation, au travers de la chorale des chasseurs, du Foyer Ma Vallée ou de la messe de Saint-Sébastien, ainsi qu'au travers de journées de travail des candidats chasseurs, les membres ont activement participé à la vie de la collectivité.

Jean-Michel a également rappelé les chantiers réalisés durant ces dernières années (l'équipement des cibles électroniques au stand, la mise en place des tirs de répétition à grenaille et à balles, la relance de la chorale des chasseurs sous la houlette d'Alain Bornet, la participation à l'édition du livre de recettes pour le 75^e anniversaire de la Fédération cantonale, l'organisation de l'Assemblée cantonale, etc.).

Sur l'exercice de la saison de chasse écoulée, le Président a redit, pour la énième fois, le devoir de réserve des chasseurs

au travers des réseaux sociaux. L'image que l'on donne de notre corporation se doit de respecter les tendances actuelles. Les chasseurs valaisans composent un pour cent de la population ; cette infime minorité se doit de s'adapter aux autres utilisateurs de la nature en évitant de choquer et provoquer inutilement. L'ouvrage doit être remis sur le métier quotidiennement par chaque membre.

Au chapitre statutaire, un nouveau comité est en fonction, composé de Sylvain Martignoni à la présidence, accompagné de Mélanie Bornet, Yvan Fournier,

Nicolas Lang et Christian Monnet. L'assemblée a chaleureusement remercié Jean-Michel Fournier pour ses années de travail au sein du comité.

Le concours des trophées a donné les résultats suivants :

Cerfs

- 1^{re} Mélanie Bornet.
- 2^e Laurent Délèze.
- 3^e Freddy Martignoni

Chevreaux

- 1^{er} Guillaume Fournier.
- 2^e Sacha Rossini.
- 3^e Frédéric Fournier

Chamois (mâles)

- 1^{er} Claude Délèze.
- 2^e Sacha Rossini.
- 3^e Dany Fournier

Chamois (chèvres)

- 1^{er} Nicolas Lang.
- 2^e Christian Cherix.
- 3^e Christian Cherix.

Le Service de la chasse, représenté par Sébastien Roh, a donné les résultats détaillés de la saison (canton et secteur Nendaz). Les objectifs de tirs ont été atteints sur l'ensemble du territoire. L'accent doit être cependant mené pour maintenir la pression sur l'espèce cerf qui est toujours en conflit avec les objectifs de protection des forêts fixés par les forestiers.



Planche des trophées.

Le chapitre «grands prédateurs» a été abordé, comme chaque année, avec les chiffres officiels de la présence des loups (4-5 présents entre Anniviers et Hérens, 3-4 dans le Haut-Valais, 1-2 en rive droite du Rhône et 1 dans le Chablais).

Dominique Praz, membre du comité cantonal, a transmis les salutations du comité et annoncé les changements en cours (fonds biotope nouvelle version transformé en fonds d'aide aux sociétés locales, discussion sur

le maintien de notre fédération au sein de ChasseSuisse, etc.). Il nous a également annoncé au registre «formation» que 65 candidats se présentent aux examens de seconde année au mois de mai et que 92 sont inscrits pour suivre la première année de cours dès ce printemps.

L'assemblée a été suivie du traditionnel repas qui s'est déroulé cette année au restaurant Mont-Rouge. ■

Léonard Lathion

VALAIS

Communication ACAV



En qualité de président des chasseurs aux chiens d'arrêt du Valais, il m'appartient d'apporter quelques éclaircissements et réflexions sur le récent postulat déposé par Manfred Schmid et Brigitte

Wolf concernant la chasse aux tétraonidés sur notre canton.

Avant d'analyser la situation concrète, il convient de revenir sur la méthode adoptée pour déposer ce postulat, parfaitement discutable. Il faut se souvenir

qu'une Diana avait fait une proposition du même type – soit de réduire les quotas de tir des tétraonidés – lors d'une assemblée des présidents. Celle-ci avait fait l'objet d'un vote, et avait été refusée à la majorité. Cette

demande avait été justifiée par les initiateurs en réaction à des conflits entre chasseurs de chevreuils et chasseurs aux chiens d'arrêt dans certaines régions.

Probablement mécontents du résultat, le ou les initiateurs de la proposition l'ont remise sur le tapis, cette fois-ci sous forme d'un postulat présenté au Grand Conseil. Il eût bien sûr été préférable qu'une demande de renseignement préalable soit faite auprès de l'ACAV ou du SCPF. Mais ça n'a pas été le cas.

Compte tenu de l'historique de cette proposition, nous sommes aujourd'hui en droit de nous demander si la motivation de ce postulat est réellement l'avenir des tétraonidés en Valais, ou s'il résulte simplement d'un banal conflit territorial entre chasseurs!!!

Cette mise au point faite, revenons sur les réalités du terrain. Les prélèvements par les chasseurs sont en moyenne de deux cents tétras-lyres et cent lagopèdes sur l'ensemble du canton chaque année. Ces prélèvements n'influencent en aucun cas les populations, ou en d'autres termes, le capital de l'espèce concernée. Pour ce qui concerne la pression de chasse potentiellement trop importante sur certains secteurs, le SCPF, en coordination avec les Dianas concernées, a déjà pris des mesures sur certaines régions en délimitant des districts francs cantonaux mixtes pour protéger les oiseaux. D'autres mesures sont en discussion dans le même sens, mais également en vue d'intensifier les contrôles et de garantir le strict respect des rè-

glements relatifs à cette chasse. Une baisse des effectifs a effectivement pu être constatée au début des années 1990. Les raisons de celle-ci sont multiples et liées majoritairement à d'autres facteurs que celui de la chasse. L'augmentation de la prédation terrestre, le développement des rapaces, de la randonnée à ski, la mise en place des chiens sur les alpages en font partie. Cependant, depuis ces constats, les populations se sont stabilisées, et le nombre d'individus reste constant depuis une quinzaine d'années (entre autres courbes de population vogelwarte.ch).

Il faut encore savoir que la gestion d'une espèce dont la durée de vie est située entre quatre et neuf ans se base sur des effectifs et des tendances



remontant à un maximum de dix ans. Les données historiques sans aucun lien avec les prélèvements actuels ne sauraient être considérées. Ce qui est important, c'est de déterminer les impacts du prélèvement sur les populations actuelles. Or, de prélever des oiseaux dans les intérêts produits sans toucher au capital, dont une grande partie du prélèvement concerne la mortalité compensatoire, ne met en aucun cas une espèce de gibier en péril. Pour le tétras-lyre, seuls les coqs sont chassables, ce qui diminue encore davantage la pression sur le capital reproducteur de l'espèce.

Le prélèvement maximum par chasseur est de six mâles tétras-lyres et huit lagopèdes. Des limites que bien peu de chasseurs de gibier à plume atteignent, le nombre de chasseurs ayant prélevé six tétras-lyres en 2016 est de cinq ! Pour rappel, les chasseurs de plumes ont déjà fait de gros efforts ces dernières années, tant de manière volontaire pour limiter la période d'entraînement des chiens d'arrêt afin de préserver les couvées tardives, que forcés par la LChP en retardant la chasse des tétraonidés au 16 octobre, ce qui peut raccourcir la chasse de manière importante dès les premières chutes de neige. La pratique de cette chasse qui se passe du 16 au 31 octobre tous les jours sauf dimanche et du 1^{er} au 30 novembre les mardis, jeudis, samedis, est bien souvent écourtée pour le tétras-lyre et rendue impraticable pour le lagopède, en raison de l'impossibilité pour les chiens de travailler et des dangers d'avalanche en altitude.



Des comptages sur les places de chant au printemps ainsi que des comptages sur les couvées sont réalisés chaque année. Ceux-ci sont organisés par le Service de la chasse et réalisés avec, entre autres, l'aide des chasseurs et dans le cadre des concours de chiens d'arrêt. Les résultats concernant la reproduction varient d'une année à l'autre mais surtout d'un secteur à l'autre selon les conditions climatiques et de la prédation au moment de l'éclosion. Ces comptages donnent néanmoins une vision globale de la situation. Il serait d'ailleurs bon que les chasseurs s'impliquent davantage dans les comptages afin d'évaluer le succès de reproduction des espèces. Ce travail est indispensable pour pouvoir

disposer des données utiles à la défense de ces chasses.

Ne nous leurrions pas, le postulat déposé remet en cause la chasse aux oiseaux et la diminution des quotas n'a aucun véritable fondement, si ce n'est de supprimer cette chasse. Et comme nous le savons tous, si on en supprime une, demain ce sera le tour des autres, oiseaux d'eau, lièvre, chevreuil, chamois...

J'espère, au nom de tous les passionnés et pratiquants de la chasse au chien d'arrêt ou aux oiseaux en général, un soutien inconditionnel pour défendre la chasse, toutes les chasses ! ■

*Patrice Laffay,
président de l'ACAV*

VAUD

Assemblée des délégués de la FSVD

Les membres de la section Oron-Lavaux se réjouissent de vous accueillir à l'occasion de l'assemblée des délégués de la FSVD qui aura lieu le

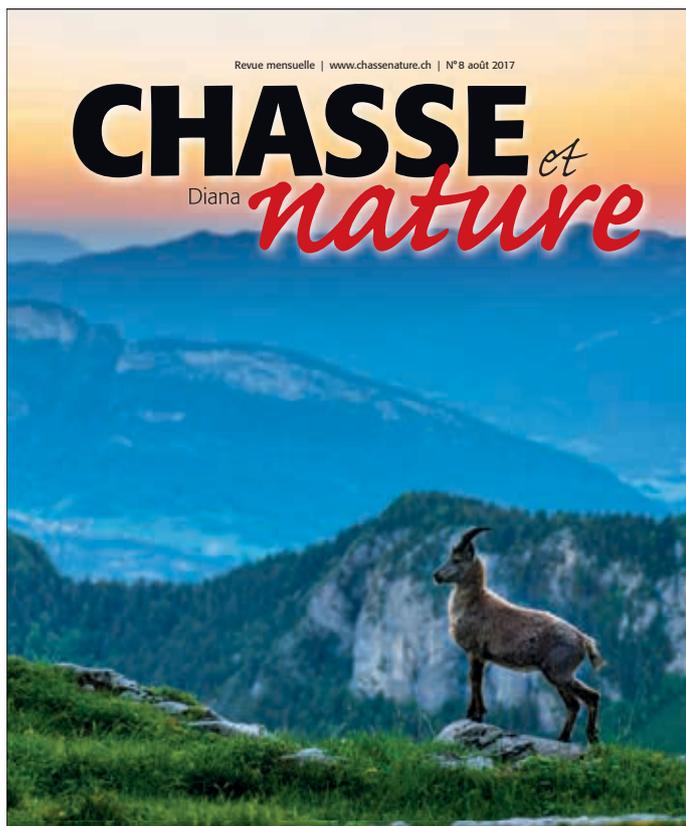
SAMEDI 17 MARS 2018 À LA SALLE POLYVALENTE DE PALÉZIEUX

Prix du carnet de fête : CHF 60.–. Magnifique tombola !
Animation dès 17h, groupe d'accordéons schwytois.

Inscriptions auprès de votre président de section ou à l'adresse mail :
cantonale2018@dianaoronlavaux.ch – IBAN : CH39 0076 7000 C5400 9776

Pour tout renseignement : Christian Grobéty, 079 213 42 44.

PUBLICITÉ



TROPHÉES

Et si on faisait
parler l'ADN...

À LA MODE

La chasse
silencieuse

TESSIN

Canton aux
2200 chasseurs

Abonnements: OFFRE PROMOTIONNELLE!

Action «spécial parrainage»

Vous êtes déjà abonné mais une personne de votre entourage souhaite souscrire un nouvel abonnement d'un an ?

**Nous accordons au parrain une rétrocession
de CHF 20.– par nouvel abonné enregistré.**

Complétez le formulaire ci-joint et retournez-le par courrier ou courriel à notre adresse. A réception du règlement de la facture émise, nous vous contacterons pour définir les modalités de rétrocession à votre avantage. Conditions: le nouvel abonné n'habite pas à la même adresse et n'a pas déjà été au bénéfice d'un abonnement à *Chasse et Nature* durant les deux dernières années.

Bulletin de parrainage/abonnement (à imprimer et retourner signé)

Nom/prénom du parrain abonné:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

Nom/prénom du parrainé:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

A retourner à AdVantage SA, *Chasse et Nature*, Avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne
abo.chassenature@advantagesa.ch – tél. 021 800 44 37

NEUCHÂTEL



Assemblée des délégués de la FCN

L'Assemblée des délégués de la Fédération des chasseurs neuchâtelois, organisée à tour de rôle par l'une des cinq sociétés du canton, aura lieu cette année au Locle. La société de ce district l'organisera le **samedi 21 avril dès 8 heures** à la salle Dixi de la Mère-Commune ainsi qu'est nommée la cité locloise.

Mémento du chasseur

Dates des assemblées cantonales des délégués

03.03.18	Estavayer-le-Gibloux	Fribourg
10.03.18	Grandfontaine	Jura
15.03.18	Plan-les-Ouates	Genève
17.03.18	Palézieux	Vaud
21.04.18	Le Locle	Neuchâtel
28.04.18	Orsières	Valais

Assemblée des délégués de Diana Romande

02.06.18	Sonceboz, elle sera précédée le vendredi d'une séance du comité central	Jura bernois
----------	---	--------------

Salon-foire

24-27.05.18	2 ^e Salon international de la chasse et de la pêche «Passion nature», CERM	Martigny, Valais
-------------	---	------------------

PUBLICITÉ



FAITES-VOUS PLAISIR!

21 recettes, 21 chefs, 21 restaurants! Commandez dès aujourd'hui votre LIVRET DE RECETTES DE CHASSE richement illustré au prix de CHF 15.–

Merci de commander votre livret à:
regie@advantagesa.ch
AdVantage SA,
Avenue d'Ouchy 18
1006 Lausanne
021 800 44 37

Petites annonces

A vendre chenil 4 mètres sur 3, avec séparation et niches.
Prix à discuter.

Tél. 079 564 13 57

2 armes superposées 12x70, Blaser express 30R, Blaser mixte 7x65R/12x70, Mauser 66S 6.5x57 toutes lunettes qualité, autre matériel optique, prix intéressants, tout en bon état.

Tél. 032 487 60 49

Recherchons partenaires région Thann (68), 800 hectares, deux lots de chasse contigus, 50 bracelets, très vive en sangliers, affûts, pirsch, 25 miradors, chalets-hôtels.

Tél. 0033 385 72 45 91

Double Express 9.3x74R superposé avec point rouge Aimpoint 5000 à vendre y.c. 5 boîtes de cartouches RWS. L'arme idéale pour chasse au sanglier ou cerf. CHF 2900.-.

tkehren@worldcom.ch

Éléments de chenil, prix sans concurrence.

Tél. 078 628 86 37 – www.grand-blettay.ch

CÔTE-D'OR-21 recherchons actionnaires pour grande chasse en battue 3600 ha aux sangliers chevreuils cerfs de 380 à 500 bracelets. Venaison dépouillée partagée par des professionnels. Dix week-ends samedi et dimanche dans grand pavillon sur place.

Tél. bur. 0033 4 72 37 12 31, tél. portable 0033 6 11 28 36 92

A vendre Arbalette Parker Tornado CHF 700.-. Arc Hoyt Bramo, carbone élément, CHF 700.-, Browning BLR, calibre 270, équipée point rouge aimpoint, CHF 1500.-.

Tél. 079 242 21 18



Chien cherche maître...

Voici un exemple d'annonce, une photo et son contenu avec 30 mots au maximum pour parution dans une prochaine édition (CHF 60.-/hors TVA par parution). Commande et texte à transmettre à mac@bab-consulting.com

Tél. 079 379 82 71



Fournitures d'horlogerie
CHARLES-LOUIS ROCHAT S.A.
CH-1345 LE LIEU 021 841 18 13

www.neuenschwander.ch

Qualité. Au poil près.

Apporter: nous tannons et préparons toute fourrure dans les règles de l'art.
Vendre: nous achetons vos peaux et fourrures au prix du marché.
Apprécier: nous vous proposons un grand choix exclusif dans notre boutique.

150 ANNÉES DE QUALITÉ

Neuenschwander

LEDERFACHGESCHÄFT GERBEREI FELLHANDEL
3672 Oberdiessbach Tel. 031 771 14 11
3960 Sierre Ile Falcon Tel. 027 455 02 65

CHASSE Diana *et Nature*

Je soussigné déclare souscrire un abonnement d'une année à la revue Diana Chasse et Nature et ceci dès le prochain numéro.

Merci de retourner ce bulletin d'abonnement à:
Revue *Diana Chasse et Nature*
Advantage SA, avenue d'Ouchy 18, 1006 Lausanne.
E-mail: abo.chassenature@advantagesa.ch

Tarif d'abonnement pour la Suisse: CHF 84.-/an
Tarif d'abonnement pour l'étranger: CHF 98.-/an

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

N° postal: _____

Localité: _____

Date: _____

Signature: _____

Présidents

DIANA ROMANDE: Charles-Louis Rochat

Les Crettets 21, 1343 Les Charbonnières
Tél. 021 841 12 14 – 079 593 40 90

CHASSE SUISSE: Hanspeter Egli

Arneggerstrasse 36, 9204 Andwil
Tél. 071 380 08 10 – 079 416 14 55

FRIBOURG: Pascal Pittet

Ch. Clos-du-Moulin 21, 1677 Prez-vers-Siviriez
Tél. 026 656 15 19 – 079 251 63 92

GENÈVE: Eric Schweizer

Route de La Gara 41, 1254 Jussy
Tél. 022 759 17 66 – 079 287 85 17

JURA: Jean-Luc Berberat

Sous-la-Forêt 2, 2853 Courfaivre
Tél. 032 426 61 42 – 077 402 16 89
barbes@bluewin.ch

JURA BERNOIS: Bernard Grossenbacher

Rue du Monnet 13, 2603 Péry
Tél. 032 485 12 61 – 078 890 47 74

NEUCHÂTEL: Jean-François Sunier

Les Pommerets 45, 2037 Montezillon
Tél. 079 418 07 27
jean-francois.sunier@sunier-transports.ch

VALAIS: Daniel Kalbermatter

Walmattenstrasse 28, 3952 La Souste
Tél. 027 473 14 14 – 079 307 70 24
Daniel.Kalbermatter@axa.ch

VAUD: Charles-Henri de Luze

Case postale 6983, 1002 Lausanne

Tél. 021 801 14 17 – 079 380 89 19

LACS: Francis Diserens

Rue du Chemin-Neuf 11, 1530 Payerne
Tél. 026 660 25 40 – 079 634 15 48

ACAV: Patrice Laffay

Chalet Les Dailles, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 027 783 30 41 – 079 310 77 91

ASB: Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC: Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.com

CCA: Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC: Paul Annen

Gisibachstrasse 10, 6405 Immensee
Tél. 041 850 21 18 – 079 541 78 94

SCAV: Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 947 60 45

SNACA: Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS: Simone Meili

Hägglingerstrasse 10, 5512 Wohlenschwil
Tel. 056 491 03 32 – 079 293 59 11
meili17@bluewin.ch

Correspondants

DIANA ROMANDE: Vincent Gillioz

Chemin des Frênes 24, 1927 Chemin-Dessus
Tél. 076 370 83 91 – vincent.gillioz@gmail.com

CHASSE SUISSE: Secrétaire général

Bündtengasse 2, 4800 Zofingen,
david.clavadetscher@jagdschweiz.ch
Tél. 062 751 87 78 – 079 330 53 20

BERNE: Henri Baumgartner

Route de Chasseral 161, 2518 Nods
Tél. 032 751 69 79 – 079 262 72 34

FRIBOURG: Claude Yerly

Route du Verné 82, 1723 Marly
Tél. 079 379 80 71 – claud.yerly@hotmail.ch

GENÈVE: contact@chassegeneve.ch

JURA: info@chassenature.ch

NEUCHÂTEL: Giovanni Sammali

Rue du Rocher 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 66 42 – 079 842 16 70

VALAIS: Léonard Lathion

Route de Bieudron 22, 1996 Basse-Nendaz
Tél. 079 194 79 20

VAUD: Claude Chevalley

Avenue du Fey 28, 1510 Moudon
Tél. 021 905 71 91 – 079 212 91 21

ACAV: Jean-Noël Copt

Les Arlaches 22, 1943 Praz-de-Fort
Tél. 079 241 48 19 – jannot@netplus.ch

ASB: Paul Duchein

Planafaye 118, 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 079 213 78 52

ASTC: Luc Jallon

Montborget 116, 1489 Murist FR
Tél. 026 665 01 32 – luc.jallon@gmail.ch

CCA: Michel Yerly

Praz Derrey 162, 1745 Lentigny
Tél. 079 658 23 18 – m.yerly@hotmail.com

CCC: Jean-Pierre Boegli

Rue du Brise-Vent 39, 2800 Delémont
Tél. 079 622 14 82 – jpboegli@chassejura.ch

SCAV: Antonello Spagnolo

Ch. du Grand-Bois 28, 1000 Lausanne 26
Tél. 079 414 43 42

SNACA: Günter Stolz

Seestrandweg 66, 3234 Vinelz
Tél. 032 338 13 63

SPCS: Cyril Camillieri

Chemin des jordils 18, 1261 Le Vaud
Tel. 022 366 71 95 – cyrilcamillieri@hotmail.com

Ephéméride



Mars	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	7:06	18:11	17:37	6:55	
2	7:04	18:13	18:52	7:29	○
3	7:03	18:14	20:05	8:00	
4	7:01	18:16	21:15	8:28	
5	6:59	18:17	22:23	8:56	
6	6:57	18:19	23:29	9:24	
7	6:55	18:20	---	9:54	
8	6:53	18:21	0:31	10:26	
9	6:51	18:23	1:31	11:03	◐
10	6:49	18:24	2:27	11:44	
11	6:47	18:26	3:19	12:31	
12	6:45	18:27	4:05	13:22	
13	6:43	18:29	4:46	14:18	
14	6:41	18:30	5:22	15:18	
15	6:39	18:31	5:55	16:21	
16	6:37	18:33	6:24	17:25	
17	6:35	18:34	6:52	18:32	●
18	6:33	18:36	7:18	19:39	
19	6:31	18:37	7:45	20:48	
20	6:29	18:38	8:13	21:59	
21	6:27	18:40	8:44	23:10	
22	6:26	18:41	9:20	---	
23	6:24	18:43	10:01	0:20	
24	6:22	18:44	10:51	1:27	◐
25	7:20	19:45	12:48	3:30	
26	7:18	19:47	13:53	4:25	
27	7:16	19:48	15:03	5:12	
28	7:14	19:50	16:16	5:52	
29	7:12	19:51	17:30	6:27	
30	7:10	19:52	18:43	6:58	
31	7:08	19:54	19:54	7:27	○

Avril	Lever	Coucher	Lever	Coucher	Phase
1	7:06	18:11	21:03	7:54	
2	7:04	18:13	22:11	8:22	
3	7:03	18:14	23:16	8:51	
4	7:01	18:16	---	9:23	
5	6:59	18:17	0:19	9:58	
6	6:57	18:19	1:17	10:37	
7	6:55	18:20	2:11	11:22	
8	6:53	18:21	3:00	12:12	◐
9	6:51	18:23	3:43	13:06	
10	6:49	18:24	4:21	14:04	

Rottweil®

ACTION



Les stands de tir de chasse seront bientôt rouverts. Jusqu'à fin avril, nous vous offrons donc les cartouches d'entraînement Rottweil „Lièvre“ à un prix spécial

25 cartouches
seulement Fr. 14.--

au lieu de Fr. 15.50

réf. 231 69 42, cal. 12/70

En vente chez votre commerçant spécialiste

Claude Jaccottet, Romantik Hôtel, Le Vignier

La selle de chevreuil au sapin

Préparation

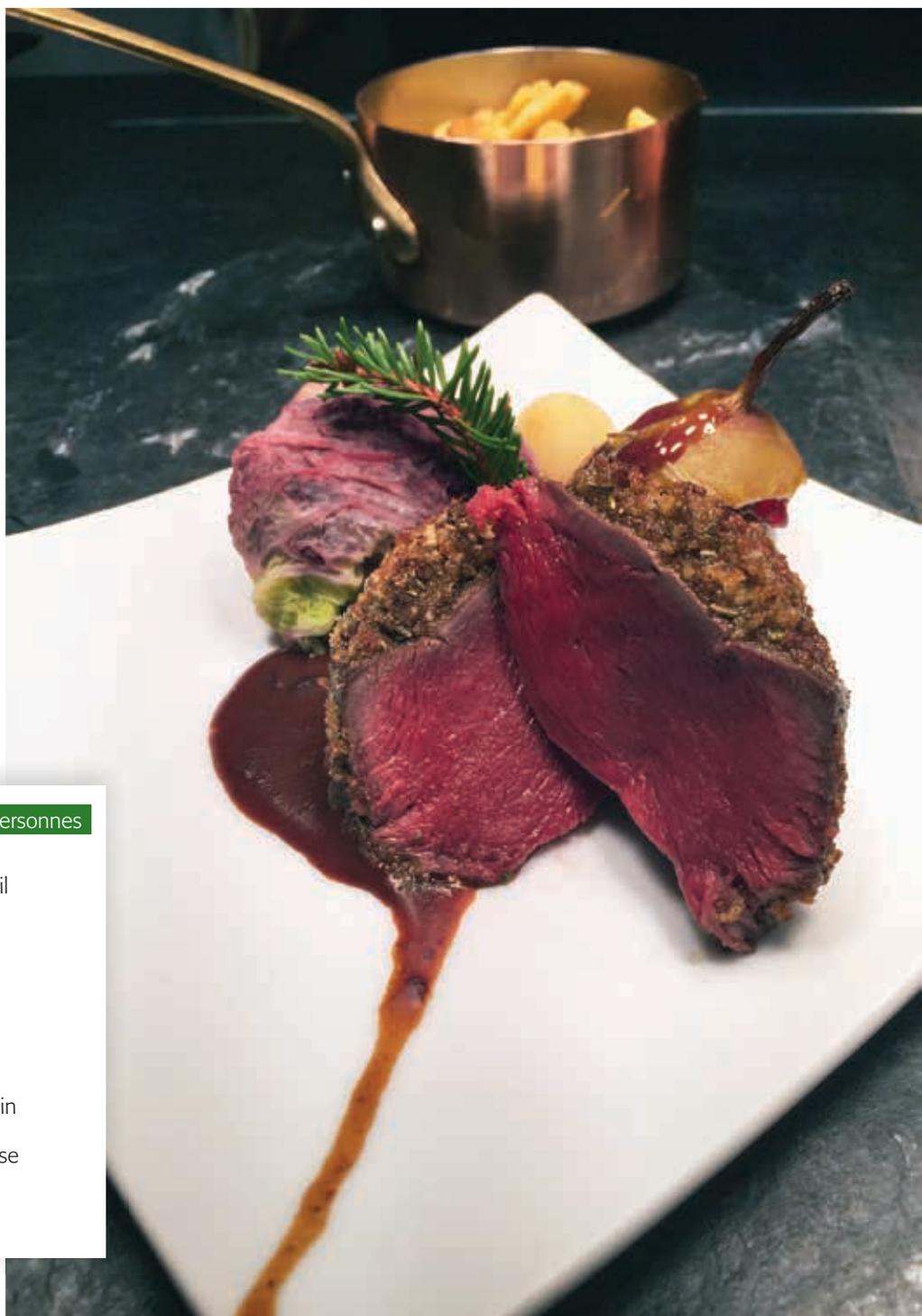
Griller la selle sur toutes ses faces dans la poêle et finir la cuisson au four, environ 6 minutes à 200° C.

Préparer la croûte de sapin en mettant 5 minutes au four les branches, jusqu'à ce que les épines se détachent. Les récupérer, et les mixer avec la panure. Ajouter aux 100 g de beurre.

Badigeonner la selle avec l'appareil obtenu et mettre sous le grill du four encore 1-2 minutes environ.

Pour la sauce, faire revenir l'échalote dans une partie du beurre, y ajouter les branches de sapin, déglacer au cognac, ajouter le fond, enlever les branches de sapin et monter au beurre si nécessaire.

Servir la selle avec une garniture de chasse, selon les goûts. Napper de sauce, et décorer avec une branche de sapin. ■



Ingrédients pour 10 personnes

Médailon

- 1 selle de chevreuil
- 10 g de beurre
- sel, poivre

Pour la croûte de sapin

- 100 g de beurre
- 100 g de panure
- 20 g de sapin

Pour la sauce sapin

- 2 branches de sapin
- 1 dl de cognac
- 2 dl de fond de chasse
- 20 g de beurre
- 1 échalote hachée
- sel, poivre

LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME. C'EST OFFICIEL.

V6



L'Amarok. La voiture qui comprend les hommes. Gagnant de l'International Pick-up Award 2018

Pour les hommes, ce qui se fait de mieux est tout juste suffisant. L'Amarok convainc par son design clair, les capacités sur la route et offroad de son moteur puissant V6 TDI avec jusqu'à 224 ch, une fonction overboost supplémentaire et 550 Nm de couple. Par exemple, avec la boîte automatique à 8 rapports et la transmission intégrale 4MOTION enclenchable ou permanente, il est paré pour tous les terrains. **L'Amarok V6. À partir de seulement CHF 28'380.-***

* Offre pour les commerçants,
prix hors TVA



**Véhicules
Utilitaires**

amag

AMAG Villeneuve

Route du Simplon 17

1845 Noville

Tél. 021 967 21 61

www.villeneuve.amag.ch